

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Unité
Ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1647 - 4 février 2000 - prix : 9F

Haider ministre en Autriche?

**La politique antiouvrière
des gouvernements fait
le lit de l'extrême droite**

Hôpitaux, La Poste, RATP, routiers...

**Les travailleurs
en ont assez!**

(p. 7 à 14)

M 6189 - 1647 - 9,00 F



SOMMAIRE

Leur société

- 4 - Stock-options : de nouveaux cadeaux aux détenteurs
- Une lettre d'Arlette Laguiller à l'Humanité
- 5 - Routiers : Gayssot et le gouvernement du côté du patronat
- Les chiffres du chômage... et la réalité!
- L'Affaire Elf: une marée noire en guise d'arrosage
- 6 - Les réactions à l'entrée en vigueur de la loi Aubry
- 7 - Il faudrait faire reculer le patronat (éditorial des bulletins d'entreprise)
- RATP: la grève du 1^{er} février
- 16 - Violence à l'école: quand Allègre joue à l'ogre
- Des milliards pour les lycées d'Ile-de-France détournés
- Les sans-papiers ne baissent pas les bras

Tribune

- 6 - Violence à l'école? Des flics, des emplois précaires et surtout pas plus de profs, propose Allègre

À la Poste

- 8/9 - Les facteurs parisiens obligent la direction de La Poste à reculer
- France Télécom: t'as pas 28 milliards et des poussières?

Dans les hôpitaux

- 11 - Manifestation du 28 janvier: la mobilisation des hospitaliers augmente

Dans les entreprises

- 10 - Caisses primaires d'assurance maladie
- Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne
- Poitiers: grève à la préfecture
- 12 - General Motors - Strasbourg
- De Carbon-Delphi - Andé - Eure
- Aux Finances
- 13 - Brandt-Cooking (ex-Cepem) - Orléans
- SIFA - Orléans
- Brasserie Heineken - Mons-en-Barœul - Nord
- 14 - VAI-CLECIM - Saint-Chamond - Loire
- SNCF - Villeneuve - Saint-Georges - Val-de-Marne
- Alcatel-CIT - Velizy - Yvelines

Lire

- 15 - Paradis d'Abdulrazak Gurnah
- Très brève relation de la destruction des Indes de Bartolomé de Las Casas
- Sempere Caro de Marcello Foix

Sommet de Davos

QUAND LES NANTIS SOIGNENT LEUR IMAGE

Un millier de patrons représentant les plus grands groupes mondiaux, des centaines d'experts et une trentaine de chefs d'Etat ou de gouvernement se sont retrouvés à Davos, une station chic des Alpes suisses, pour la trentième édition du Forum mondial de l'économie. Comme chaque année, ces nantis ont pu bavarder sur l'état du monde, et profiter des coulisses pour régler leurs affaires.

Bill Clinton en tête, les représentants des pays les plus riches de la planète se sont surtout félicités de leur croissance et de la bonne tenue de l'économie mondiale. Tout en plaidant pour une libéralisa-

tion encore plus grande des échanges commerciaux, ils ont également essayé de redorer l'image de la mondialisation aux yeux de l'opinion publique. Ainsi, de Bill Clinton aux organisateurs, en passant par les patrons des plus grandes entreprises, la plupart des participants se sont livrés à un déballage de bons sentiments, redoublant de déclarations hypocrites sur «l'éthique», «le nécessaire partage des fruits de la croissance», «la prise en compte des exclus» ou encore «des intérêts des pays en voie de développement». Devant les caméras, Clinton s'est même fendu d'un couplet pour dire qu'il fallait prendre en comp-

te la contestation qui s'exprime face à la mondialisation. Pour appuyer ces déclarations de bonnes intentions, les organisateurs avaient d'ailleurs pris soin d'inviter un certain nombre de syndicalistes, de défenseurs de l'environnement et de représentants d'associations humanitaires.

Mais au-delà des paroles et de quelques gestes symboliques, c'est la réalité de leur système qui demeure. Un système capitaliste qui ne fait qu'accumuler toujours plus de richesses à un bout de la société, tandis qu'à l'autre bout le plus grand nombre est condamné à l'exploitation, au chômage et à la misère.

R. M.

MARÉE HAUTE... DE PROFITS

9,9 milliards de bénéfices net d'impôts, voilà les profits records de TotalFina pour l'année 1999, en hausse de 12% par rapport à l'an passé. Et encore, il ne s'agit que des bénéfices avoués, publiés dans la presse économique. Cela fait des années que ce trust pétrolier constitue ainsi un véritable pactole pour ses actionnaires et dirigeants dont les dividendes se chiffrent par milliards de francs.

Par contre, en ce qui concerne la réparation des dégâts énormes de la marée noire, dont il est responsable suite au naufrage de l'Erika, ce sont d'autres chiffres qui sont alignés. Là, plus question

de milliards. Pour le moment, le groupe pétrolier ne compte payer qu'un peu plus de 700 millions de francs. Et encore, pour en arriver là, il aura fallu du temps. Le PDG de TotalFina, Thierry Desmarest, n'a lâché l'argent qu'au compte-gouttes, au fur et à mesure que l'étendue de la catastrophe et surtout les responsabilités écrasantes du pétrolier devenaient évidentes.

Rappelons qu'il avait tout de même osé proposer dans un premier temps une somme dérisoire pour nettoyer les plages. Devant le tollé, il a donc fini par accepter de payer pour le nettoyage des côtes, le retraitement des

déchets et la récupération de la cargaison de l'épave. C'est évidemment la moindre des choses mais il n'y consacre qu'à peine le minimum, et après s'être fait tirer la manche.

Quand on compare avec la masse de capitaux - des centaines de milliards de francs - mobilisée par TotalFina pour le rachat de son concurrent Elf-Aquitaine, on a une bonne mesure de ce qui est prioritaire pour tous ces dirigeants et actionnaires. Le problème, c'est que ce sont ces gens-là qui contrôlent toute l'économie de la planète.

Paul BARRAL

FÊTES DE LUTTE OUVRIÈRE

À LILLE

Samedi 5 février de 15h à 24h

allocution d'ARLETTE LAGUILLER à 18h30

Espace Concorde Quartier Cousinerie à VILLENEUVE D'ASCQ

À LIMOGES

Samedi 5 février

À partir de 17h Salle des fêtes de LANDOUGE

À CREIL

Samedi 5 février

À partir de 16h Salle Georges Brassens 136 rue Aristide-Briand VILLERS-SAINT-PAUL

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de *Lutte Ouvrière*, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE
Internet : <http://home.worldnet.fr/lo-uci> e-mail : lo-uci@worldnet.fr

La Société d'Éditions de *Lutte Ouvrière* - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 12 600 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 46 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE!

Les chèques de soutien à *Lutte Ouvrière* doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de *Lutte Ouvrière*, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recevoir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE (1 an soit 10 n°)
	1 an	6 mois	
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL et VILLE :
COMPLÈMENT D'ADRESSE :
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de :
Règlement :
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

L'éditorial
d'Arlette
LAGUILLER

Haider ministre en Autriche ?

LA POLITIQUE DES GOUVERNEMENTS FAIT LE LIT DE L'EXTRÊME DROITE

■ Un gouvernement de coalition va voir le jour en Autriche, entre le parti de droite conservateur et le parti d'extrême droite de Jörg Haider, qui a recueilli au mois d'octobre plus de 27% des voix aux élections législatives qui se déroulaient dans ce pays.

Jörg Haider, grand propriétaire ayant le soutien de certains grands capitalistes, n'en a pas moins développé une démagogie populiste pour se présenter à l'occasion comme le défenseur des pauvres. Il utilise dans sa propagande des ingrédients comparables à ceux de Le Pen ou Mégret en France, présentant les étrangers et les immigrés comme l'ennemi, et n'hésite pas à faire référence au régime nazi.

Qu'un tel parti, ouvertement raciste et xénophobe, puisse accéder au gouvernement dans un pays d'Europe, fût-ce au sein d'une coalition, voilà qui est inquiétant pas seulement pour la population immigrée et pas seulement en Autriche, mais pour tous les travailleurs conscients. L'odieuse démagogie de l'extrême droite peut en effet servir de couverture à la pire politique réactionnaire et antiouvrière, frappant en premier lieu les travailleurs immigrés, mais aussi tous les autres.

Les dirigeants de l'Union Européenne, et en France Jospin et Chirac, multiplient les déclarations contre l'installation d'une telle coalition en Autriche. Jospin a déclaré que l'Autriche de Jörg Haider devait être « politiquement isolée en Europe » car l'Union Européenne est « une communauté de principes et de valeurs humanistes ». Mais ces gens-là s'achètent ainsi une bonne conscience à bon compte. Car Haider, comme le démontre l'existence de Le Pen et Mégret en France, n'est nullement une spécialité

autrichienne. Rappelons les résultats électoraux importants de Le Pen et Mégret ici en France. Rappelons comment la droite, même parlementaire, reprenait à son compte les insanités de l'extrême droite. Le chômage, la montée de la misère, les craintes que tout cela engendre offraient d'autant plus un terreau pour la démagogie imbécille de l'extrême droite que les gouvernements en place, ceux de droite comme ceux de gauche, étaient incapables de mener la politique nécessaire pour les résorber.

En Autriche on a vu les sociaux-démocrates au gouvernement – seuls ou en coalition avec les conservateurs – mener une politique d'austérité antiouvrière au service du patronat et rejeter ainsi l'électorat populaire du côté de l'extrême droite. A la démagogie xénophobe de celle-ci, les mêmes sociaux-démocrates et conservateurs auxquels Jospin attribue ce qu'il appelle les « valeurs humanistes » de l'Union Européenne ont répondu par des mesures contre l'immigration, rétablissant les visas, restreignant le droit d'asile, déployant l'armée le long des frontières et imposant des quotas.

Toutes ces mesures ne sont pas bien différentes de celles pratiquées ici en France par les Pasqua, les Debré, et aujourd'hui les Jospin et les Chevènement. Le développement du chômage et de la précarité, la dégradation sociale qu'ils entraînent, résultent partout d'une politique gouvernementale en faveur du patronat, qui détourne les fonds publics pour alimenter ses profits scandaleux et la spéculation, qui aggrave les conditions de vie et de travail et qui jette une partie de la population travailleuse à la rue.

La gauche de gouvernement tout comme la droite dite républicaine, responsables de cette politique, n'ont pas hésité à recourir

elles-mêmes à la démagogie anti-immigrés ; l'acharnement du ministre de l'Intérieur, Chevènement, contre les sans-papiers continue tous les jours de le montrer.

C'est cette politique qui alimente les courants réactionnaires et xénophobes. Les déboires électoraux récents d'un le Pen et d'un Mégret ne peuvent suffire à rassurer. La démagogie des Pasqua, des De Villiers, et de toute une partie de la droite dite « républicaine » est exactement de la même eau et s'alimente des mêmes propos odieux à l'égard des immigrés et des étrangers. Ce sont d'ailleurs souvent les mêmes politiciens qui changent de casaque et passent de l'extrême droite à la droite dite « respectable » en fonction des opportunités.

Alors les protestations d'« humanisme » émanant d'un Jospin, d'un Chirac et des autres dirigeants européens ne sont certainement pas une protection pour les travailleurs qui veulent faire front à la menace d'extrême droite, que ce soit en Autriche, en France ou ailleurs en Europe. Car c'est précisément toute la politique menée par ces gens-là, qui la nourrit et l'entretient. Les gouvernements européens, menant une politique antiouvrière avec pour certains de fausses phrases de gauche, ne font que renforcer la droite et l'extrême droite, au risque de leur ouvrir la voie vers le pouvoir.

Et la seule protection qu'ont les travailleurs contre le retour de courants aussi inquiétants que celui de Jörg Haider en Autriche, c'est bien d'abord de renouer avec la lutte de classe, d'apprendre à mettre en échec la politique gouvernementale et patronale, de montrer que la classe ouvrière a les moyens et la force d'ouvrir à la société une autre perspective que cette situation de crise, de chômage et de misère dans laquelle nous enfonçons, quoi qu'ils en disent, les Jospin, les Chirac et tous leurs semblables.

RÉUNIONS PUBLIQUES avec ARLETTE LAGUILLER

MARSEILLE

avec Patrick GRENIER
ouvrier électricien à la SNCF

JEUDI 10 FÉVRIER À 18 H 30
Château des fleurs – 16, Boulevard Michelet
Métro Rond-Point du Prado

LE MANS

avec Yves CHEERE
ouvrier dans l'automobile, conseiller régional des Pays-de-Loire

VENDREDI 11 FÉVRIER À 20 H 30
Salle des Concerts de la médiathèque
Rue du Port

Stock-options :

DE NOUVEAUX CADEAUX POUR LEURS DÉTENTEURS

La politique de Jospin ressemble à ces mauvaises séries TV: quels que soient l'intrigue et les rebondissements, on sait d'avance qui en sortira victorieux: les patrons. On en a une illustration avec un nouvel épisode du feuilleton des stock-options.

Après qu'on eut appris, en octobre dernier, que le PDG d'Elf, Philippe Jaffré, emportait comme cadeau de départ 230 millions de francs sous forme de stock-options, le gouvernement avait timidement émis l'idée de taxer un peu plus celles-ci. Aujourd'hui il y renonce. Il s'appête même à faire le contraire, si l'on en croit un rapport commandé par Lionel Jospin en vue de l'adoption, fin février, d'une loi concernant les « nouvelles régulations économiques ».

Les stock-options sont des actions qu'une société attribue à des hauts cadres, à

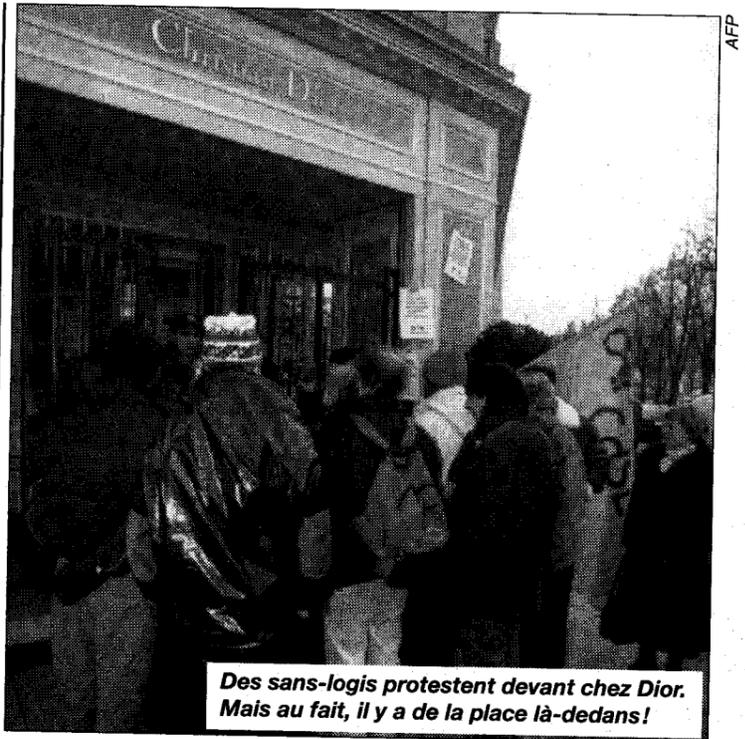
un taux fixe, en général le cours du jour, diminué d'une ristourne qui peut aller jusqu'à 20%. L'aubaine réside dans le fait de ne payer ces actions qu'à la revente, après un délai imposé de cinq ans. Il les paiera au prix convenu, mais il les revendra au cours du jour, lorsque ces actions auront pris de la valeur. L'opération est sans risque et les plus-values obtenues éphémères. Par exemple: Bébear, le PDG d'Axa, déclare toucher un salaire de 15,5 millions de francs par an. Mais il est crédité d'une plus-value potentielle de plus d'un milliard de francs, sous forme d'options.

Les spécialistes de l'économie considèrent que les PDG ou les hauts cadres doublent ou triplent leur salaire grâce à ce système. Ainsi, selon une enquête de la revue *L'expansion*, 28 000 de ces dirigeants et hauts cadres se partageaient en septembre dernier une plus-value potentielle de 45 milliards de francs, en augmentation de 60% en six mois.

Les avantages des stock-

options ne s'arrêtent pas là. Elles bénéficient d'une fiscalité privilégiée. Au lieu d'être imposées au barème de l'impôt sur le revenu (54%), les plus-values récupérées par ce biais ne sont taxées qu'à 40%. Eh bien, pour le gouvernement cela ne suffit pas. Pour bichonner nos pauvres PDG et autres cadres de direction, selon le même rapport, les détenteurs de stock-options pourraient « lever leur option » au bout de trois ans et non plus de cinq, comme c'est le cas aujourd'hui. Mais s'ils ont la patience d'attendre cinq ans, leur plus-value ne serait plus taxée qu'à 26%. Comme ces gens ne sont pas, en général, à court d'argent, on peut supposer qu'ils attendront les deux années supplémentaires. Ce nouveau cadeau, qui correspond à ce que demande le MEDEF, coûtera quelques milliards de francs supplémentaires chaque année au budget de l'Etat. L'équivalent de l'embauche de dizaines de milliers de personnes dans les hôpitaux ou dans les écoles.

Christian BERNAC



Des sans-logis protestent devant chez Dior. Mais au fait, il y a de la place là-dedans!

TU DIOR DEHORS ?

Chez les grands couturiers, il y a eu la mode des débardeurs et autres salopettes de luxe. Parmi ceux qui n'ont pas besoin de travailler, il en est qui trouvent du dernier chic de se déguiser en ouvrier, voire en pauvre. Avec le développement de la précarité, Dior vient ainsi de lancer

des pulls troués ou des vêtements rappelant ceux des SDF. Cela a valu à Dior une manifestation de sans-logis devant ses locaux.

Jouer les pauvres quand on est riche, cela doit être délicieusement excitant. Ça l'est bien moins quand on n'a vraiment rien.

DE L'EAU DANS LES TÉLÉCOMS

Vivendi, l'ex-Générale des Eaux, après avoir courtisé l'allemand Mannesman, compte se marier avec le britannique Vodaphone dans le domaine de l'internet et des télécoms.

Mais si Vivendi pèse si lourd sur le marché, c'est pour avoir gagné des milliards sur les factures d'eau en France, et ailleurs. Et cela continue. On voit où coule notre argent.

SELON QUE VOUS SEREZ...

Ayant eu un emploi fictif dans une association de foyers pour travailleurs immigrés, le N°2 officiel du PS, Cambadélis, a écopé de 5 mois de prison avec sursis et d'une amende, mais il garde son poste de député.

Les résidents des foyers en question, eux, protestaient contre l'insalubrité des locaux. La justice vient de rejeter leur plainte.

Le tout, en toute justice, bien sûr.

Une lettre d'Arlette Laguiller à l'Humanité

Monsieur le rédacteur en chef,

L'Humanité datée des 29 et 30 janvier 2000 revient sur ce que vous appelez la « Controverse sur la taxation des mouvements de capitaux ». Le sous-titre de la page affirme que « par son abstention, l'extrême gauche a empêché l'adoption d'une résolution de compromis sur la taxe Tobin ».

Votre journal et *Lutte Ouvrière* n'ont certainement pas la même appréciation de la dérisoire taxe Tobin qui, même adoptée par toutes les grandes puissances, c'est-à-dire non seulement par les divers pays d'Europe mais également par le Japon et les Etats-Unis, n'arrêterait en rien

la circulation des capitaux spéculatifs, et encore moins les causes qui engendrent la spéculation. L'économiste américain, proche collaborateur de deux présidents des Etats-Unis, qui a proposé cette taxe n'avait d'ailleurs nullement pour objectif d'empêcher quelque mouvement que ce soit du grand capital.

Mais avoir des désaccords, c'est une chose. Déformer la vérité en est une autre. Pourquoi, par exemple, mettre en cause les cinq élus LO-LCR et passer sous silence le fait que, dans le groupe GUE, qui, sans nous compter, est composé de 37 députés, il n'y a eu que 28 députés pour voter la résolution? Que dans le groupe socialiste, il n'y en a eu que 128 sur 180, et chez

les Verts, 40 sur 45?

Francis Wurtz insiste, dans sa contribution à cette page, sur l'importance, à son avis, de ce vote. Il affirme même que « les choses étaient claires: tout le monde savait que le scrutin serait serré et que chaque voix compterait ». Mais si les choses étaient si claires, pourquoi donc tous les députés de la GUE, qui étaient d'accord avec la résolution, n'ont-ils pas été mobilisés, à commencer par Robert Hue? Cela aurait suffi pour faire passer le texte. A plus forte raison, si les Verts et les socialistes en avaient fait autant.

Pour notre part, nous n'avons pas l'intention de voter un texte qui, sous prétexte de débarrasser le système financier « de ses

excès », a surtout pour but de le préserver, et qui, en plus, a bénéficié du discutabile honneur d'obtenir le soutien de Messieurs Pasqua, Bayrou et Lamassoure.

Il eut été plus honnête de s'en prendre à ceux qui, tout en étant pour la résolution, voire qui ont participé à sa rédaction, n'étaient pas là pour la voter, plutôt que de nous reprocher, à nous qui étions contre, de ne pas avoir pallié leur défection en reniant nos propres idées.

Un vote du Parlement européen aurait été, affirme Francis Wurtz, « une façon de mettre les pieds dans la porte ». Et pourquoi donc le gouvernement Jospin, composé précisément des partis dont les représentants me font le reproche de ne pas avoir voté

la résolution en cause, ne décide-t-il pas la taxe Tobin et ne la propose-t-il pas officiellement, à Bruxelles, aux autres gouvernements de l'Union européenne (qui sont, en majorité, dirigés par des socialistes)? Si cette taxe est si importante, pourquoi « batailler ferme »-je reprends l'expression de Francis Wurtz- pour entraîner un Parlement européen sans pouvoir à voter une résolution sans le moindre effet, plutôt que de prendre la décision dans un gouvernement qui a ce pouvoir?

Arlette Laguiller

PS: Il serait utile, dans le but d'informer correctement vos lecteurs, de publier cette lettre.

ROUTIERS

GAYSSOT ET LE GOUVERNEMENT DU CÔTÉ DU PATRONAT

La prétendue loi des 35 heures est en train de servir de révélateur de la situation réelle des transporteurs, ainsi que de l'hypocrisie gouvernementale.

En effet, une application sans tricherie des 35 heures, cela ferait sept heures par jour, cinq jours par semaine. Pour un mois de trente jours, en excluant huit jours de week-end, il y a 22 jours travaillés, soit en principe 154 heures par mois, ou 161 pour un mois de 31 jours.

Or l'accord qu'a conclu Gayssot avec le patronat routier, à la suite de la grève et des barrages de ce dernier il y a trois semaines, prévoit 220 heures de travail par mois pour les routiers longues distances et 208 pour les autres. On est donc à plus de 50-60 heures au-delà de ce que serait une véritable application des 35 heures. Lorsqu'on invoque les 35 heures à ce

propos, c'est pure hypocrisie.

Pendant Gayssot présente l'accord conclu avec les patrons, et sanctionné par un décret, comme une réduction effective de la durée du travail des routiers. Il reconnaît par là que les transporteurs effectuent actuellement bien davantage que les 208-220 heures de l'accord. Combien au juste ? On n'en sait rien : en dépit des statistiques publiées ici ou là, le temps de travail qui dépasse l'horaire légal n'étant bien évidemment pas déclaré ne peut être qu'estimé.

Cela signifie en tout cas que cette situation, qui dure depuis de longues années, et qui s'est semble-t-il aggravée, au mépris de toute légalité et de toute sécurité routière, est parfaitement connue et tolérée des autorités.

Les contrôles épisodiques de la gendarmerie, et ceux encore bien plus épisodiques des inspecteurs du travail, et les rarissimes amendes ne sont là que pour la galerie et n'empêchent quasiment aucune fraude au surtravail.

La manœuvre patronale

Pour se prémunir contre les inconvénients d'une quelconque baisse des horaires de travail, et en agitant la menace parfaitement fictive des 35 heures, le patronat a fait grève avant l'application de la loi dans la profession. Il a ainsi obtenu une modération dans la réduction des horaires de travail. Et encore, sur le papier, car personne ne peut affirmer que dans quelques jours ou quelques semaines les horaires illégaux ne continueront pas exactement comme aujourd'hui.

Seulement cette réduction du temps de travail des salariés, le patronat ne veut pas la payer, et il l'a aussitôt répercutée en diminuant les rémunérations des transporteurs salariés. Du coup ces derniers sont doublement lésés. D'une part ils continuent de faire des horaires déments, car 220 heures de conduite en 22 jours, cela fait exactement 10 heures par jour, et cela fait encore près de neuf heures et demie pour ceux qui sont à 208 heures ! Et d'autre part leur

salaires en prend un coup !

L'accord Gayssot-patronat s'est donc fait sur le dos des salariés, et si le décret a été pris par avance, c'est dans le but de le « verrouiller » pour empêcher toute contre-offensive salariale.

Et par-dessus le marché, le patronat du routier doit recevoir des aides de l'Etat, comprises entre 15 000 et 21 500 francs par salarié et par an, pour compenser cette « douloureuse » opération, ainsi que, rappelons-le, des compensations fiscales à la hausse des tarifs du gazole.

Quelqu'un osera-t-il prétendre que le ministre PCF des Transports, en plein accord avec le gouvernement bien entendu, n'est pas cul et chemise avec les patrons ?

La riposte des salariés et l'attitude de l'Etat

Une partie des salariés a donc décidé, lundi 31 janvier et mardi 1er février, de faire exactement comme les patrons il y a trois semaines : grève et barrages filtrants qui laissent pas-

ser les automobiles mais bloquent les camions.

En tout cas Gayssot a aussitôt tenté une manœuvre – des plus classiques dans ce genre de situation – en proposant une réunion avec les syndicats pour le 8 février, ainsi que la création d'un « observatoire » sur la réduction du temps de travail. Sur ces promesses de discussion les barrages ont commencé à être levés et les représentants syndicaux discuteront ainsi sans doute en l'absence de pression des salariés.

En ce qui concerne les patrons, le même Gayssot avait négocié sans attendre et cédé sur à peu près tout ce que ceux-ci réclamaient.

Et s'il y a une chose certaine, c'est que les routiers salariés auront infiniment plus de mal cette fois-ci, car ils ont contre eux à la fois le patronat et le gouvernement pas du tout « pluriel » dans son attitude, même s'agissant du ministre des Transports PCF Jean-Claude Gayssot.

André VICTOR

LES CHIFFRES DU CHÔMAGE CHANGENT PAS SA RÉALITÉ

Martine Aubry s'est une fois de plus réjouie de ces « bons » chiffres du chômage recensé, arguant que depuis un an 334 000 personnes ne figurent plus sur les listes des ANPE. Mais elle se montre bien plus discrète sur les chiffres de ceux qui restent sans emploi.

Au moment où Moulinex annonce des suppressions d'emplois, après la Lainière de Roubaix ou Michelin et bien d'autres, ces chiffres ont de quoi laisser sceptique. Car leur évolution relève autant, et probablement bien plus, de manipulations statistiques que d'une amélioration de l'emploi, de toute façon minime, bien plus faible que les 330 000 qu'évoque la ministre du Travail.

L'ANPE a classé les chômeurs qu'elle « gère » en six catégories suivant qu'ils déclarent rechercher un CDI à temps plein, un CDI à temps

partiel ou un CDD, et suivant ceux qui ont travaillé ou pas 78 heures dans le mois. Seuls les chiffres de la première catégorie constituent ce qu'on appelle dans la presse « les chiffres du chômage » et fournissent la matière aux communiqués de victoire du gouvernement. Celui-ci incite depuis longtemps les directeurs d'ANPE à les minimiser au profit des autres catégories. A cela s'ajoutent les trucages. Ainsi les chômeurs des DOM/TOM ne sont pas pris en compte. On peut aussi jouer sur les radiations administratives, les dispenses de recherche d'emploi pour les chômeurs proches de la retraite qui, curieusement, ont augmenté en décembre 1999, ce qui fait baisser d'autant les chiffres de chômeurs. A cela se soustraient encore ceux qui, découragés, renoncent à s'inscrire comme demandeurs d'emploi. Et il y en a. En par-

ticulier parmi les jeunes qui sortent de l'école et n'espèrent pas grand-chose de l'ANPE...

Dans tout cela il est impossible de savoir quelle est la réalité de la baisse homéopathique dont se vante Martine Aubry. Mais ce qui est certain, c'est que le poids du chômage, lui, ne diminue pas dans les milieux populaires. Quand embauches il y a, ce sont la plupart du temps des emplois précaires, bien souvent à temps partiel, mal payés que l'on est bien obligé d'accepter parce que, comme disent les patrons, « il y en a dix qui attendent dehors ». Et chacun sait que lorsque l'on retrouve un emploi après un licenciement, c'est presque toujours avec un salaire plus faible et des conditions de travail dégradées.

Tout cela va dans le sens d'une diminution générale des revenus de la classe ouvrière,

d'un accroissement de la pauvreté, ce que reflètent d'autres chiffres. Le nombre des allocataires du RMI ne cesse d'augmenter, les personnes qui n'ont que les minima sociaux pour vivre sont aujourd'hui un million et les Caisses d'assurance maladie sont actuellement débordées par l'afflux de ceux qui viennent s'inscrire pour la Couverture Maladie Universelle, et qui ont donc des revenus inférieurs à 3 500 F par mois, puisque c'est le plafond pour y avoir droit.

Cette réalité-là est celle des banlieues et des villes ouvrières, que le gouvernement n'arrivera pas à masquer en brandissant mois après mois des chiffres truqués. Car ceux qui vivent cette réalité sont bien placés pour savoir qu'on leur ment.

Daniel MESCLA

L'Affaire Elf Une marée noire en guise d'arrosage

Ce serait au minimum une vingtaine de milliards de francs qui auraient été détournés d'Elf dans les années quatre-vingt-dix sous forme d'investissements de complaisance, de fraudes et autres détournements. Un véritable pipe-line. Les fraudes elles-mêmes auraient représenté la bagatelle de 4 milliards permettant d'arroser tout un petit monde de droite comme du PS, en France comme ailleurs. L'ex-secrétaire de Strauss-Kahn qui a été mise en examen pour un emploi fictif d'une valeur de 190 000 F fait figure de minable au milieu de tout un monde qui a fait le plein à la pompe des largesses d'Elf.

Le Floch-Prigent, l'ancien PDG d'Elf, a passé un petit moment en prison, mais combien d'autres dirigeants de grandes entreprises s'en sortent indemnes ? Ces grandes sociétés et leurs dirigeants peuvent acheter les uns ou les autres et continuer comme si de rien n'était à faire des affaires, dans tous les sens du terme.

M. R.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Violences à l'école? DES FLICS, DES EMPLOIS PRÉCAIRES ET SURTOUT PAS PLUS DE PROFS, PROPOSE ALLÈGRE

Bagarres, rackets, agressions d'élèves ou de personnels... Des enseignants se sont mis en grève notamment en Seine Saint-Denis. A Montpellier, des parents d'élève ont relayé une grève de profs en occupant une semaine le collège de leurs enfants.

Le chômage et la montée de la pauvreté durcissent les relations sociales et favorisent la violence, à l'école comme ailleurs. Allègre a présenté la semaine dernière son second « plan anti-violence ». Pas pour s'attaquer aux causes. Il fait lui-même partie d'un gouvernement complice des restructurations, des licenciements, de la précarisation des travailleurs donc de leurs enfants. Son plan ne donne même pas aux personnels des établissements scolaires de rendre l'école plus vivable. Il faudrait pour cela des classes moins chargées, plus de profs, d'infirmières, d'éducateurs, de surveillants, d'agents administratifs ou techniques. Plus de moyens financiers et construire par exemple des lycées à une échelle plus humaine, loin des « usines » conçues pour accueillir 1 000 élèves, qui en accueillent souvent bien plus.

Mais Allègre maintient le cap de l'austérité : 7 000 adultes supplémentaires affectés aux 470 établissements classés « difficiles ». Pour l'essentiel, il s'agit d'emplois précaires et mal payés, 6 000 emplois jeunes. Pour le reste, c'est la portion congrue : 800 demi postes de surveillants, 100 infirmières, 100 conseillers d'éducation. 1/4 d'infirmière pour chaque établissement jugé « difficile » par le ministère lui-même. Rappelons que l'ensemble du pays comprend 7 492 collèges et lycées publics !

Allègre veut qu'on fasse la « morale » aux élèves, qu'on leur apprenne « le bien et le mal » ! 16 heures annuelles « d'éducation civique » pour apprendre aux lycéens la « citoyenneté ». On imagine faci-

lement le cours sur le racket : le prof pourrait toujours, très « pédagogiquement », faire lire la presse de ce mois-ci aux élèves où l'on a appris que les conseillers régionaux de la droite, du PS et du PC de l'Ile-de-France se sont entendus avec les patrons du bâtiment pour surfacturer la construction des lycées. 2,5 milliards de francs de surcoût sont tombés surtout dans les poches patronales, des centaines de millions de commissions pour les partis politiques, en tout bien plus, certainement, que ce que coûte le plan anti-violence d'Allègre ! Bon exemple de civisme et de morale.

Autre « solution » : des « clubs anti-violence » coprésidés par le Nobel de physique Georges Charpak (parce qu'il aurait étudié les « collisions » d'atomes ?) et l'actrice Carole Bouquet. Et si tout cela ne suffit pas ? Il restera la possibilité d'appeler le 17 : le « partenariat police-école » sera renforcé, des policiers surveilleront les entrées et sorties de certains établissements, la police interviendra dans les écoles en cas d'incident. Allègre a toutefois signalé aux journalistes qu'il préférerait que les policiers aillent à l'école « en survêtements », pour moins choquer les jeunes !

Autre idée : les enseignants devraient être « davantage présents » dans les établissements, autrement dit il s'agit d'allonger le temps de travail sans créer de postes !

Le ministre se prépare donc à remettre un peu d'huile sur le feu. Il faut lui espérer un bon retour de flamme. Une réaction générale de tous les personnels de l'éducation nationale et des élèves eux-mêmes. Les travailleurs des hôpitaux, qui descendent encore cette semaine dans la rue contre les sous effectifs et le manque de moyens, donnent le bon exemple !

Bernard RUDELLI

Le numéro 7 de *Convergences Révolutionnaires* éditée par la Fraction *l'Étincelle* de Lutte Ouvrière et la Tendance *Révolution* de la Ligue Communiste Révolutionnaire est paru. Au sommaire un dossier « Où va le Parti communiste français à la veille de son 30^e congrès » et sur différents sujets, entre autre sur la deuxième loi Aubry, l'extrême droite et l'Organisation Mondiale du capitalisme contesté à Seattle.

Pour se procurer ce numéro (10 F) ou s'abonner (6 numéros 60 F, abonnement de soutien 100 F) écrire à *Lutte Ouvrière*, Fraction *l'Étincelle*.

Leur société

L'entrée en vigueur de la loi Aubry

DES RÉACTIONS DE REJET QUI DOIVENT S'AMPLIFIER

La journée du 1^{er} février, date de l'entrée en vigueur de la deuxième loi Aubry sur « la réduction négociée du temps de travail » pour toutes les entreprises de plus de 20 salariés, a été marquée par diverses manifestations, débrayages, mouvements de colère, dans les transports urbains, à Paris, en Ile-de-France et en province, dans les hôpitaux, à La Poste.

Dans les hôpitaux comme à La Poste, cette journée s'est inscrite dans le prolongement d'un mouvement commencé il y a déjà un bon moment pour dénoncer le manque d'effectifs et parfois aussi les salaires bloqués. Et il n'est probablement pas près de s'arrêter.

Les salariés chauffeurs routiers de leur côté, également mobilisés ce jour-là, poursuivaient une grève commencée la veille.

Mais partout, cette loi sur les 35 heures engendre la colère des travailleurs, pour qui elle se traduit par la dégradation des horaires de travail avec une flexibilité accrue, par le blocage des salaires, le tout s'accompagnant de pas ou peu d'embauches. Sans doute, dans certaines entreprises, certains travailleurs, voire seulement certaines catégories d'entre eux, peuvent trouver leur compte dans la mise en oeuvre d'une réduction d'horaire, qui ne s'accompagne pas d'une flexibilité accrue. Mais ce n'est pas le cas général car la loi autorise une remise en cause des acquis et des conventions collectives et, au bout du compte, signifie un recul. Car il n'est pas nécessaire d'attendre la publication de tous les décrets d'application de cette loi pour se rendre compte qu'il s'agit là d'une véritable machine anti-ouvrière déposée par le gouvernement entre les mains du patronat, gouvernement qui a tenu à y atteler également les organisations syndicales. En effet, plusieurs dispositions impliquent la signature de celles-ci.

C'est ainsi qu'en plus des aides

existantes, le nouveau dispositif d'allègement des cotisations patronales aux organismes de Sécurité sociale est conditionné par l'existence d'un accord collectif de passage aux 35 heures signé avec les syndicats. Ces derniers trouvent ainsi un rôle renouvelé d'interlocuteurs privilégiés des patrons, qui sans leur signature ne peuvent prétendre aux allègements des charges sociales. En contrepartie, mais c'est vraiment là un bien grand mot, les patrons doivent s'engager à « créer ou préserver des emplois », sans que le nombre de ces emplois soit précisé de quelque façon et surtout sans qu'il y ait, de fait, une contrainte aussi légère soit-elle à créer des emplois puisque les employeurs peuvent se contenter de déclarer les « préserver ».

Par ailleurs, la loi prévoit une exonération des charges sociales patronales plus forte pour les bas salaires et dégressive au fur et à mesure que l'on s'élève dans la grille salariale. Qu'est-ce d'autre qu'une prime aux bas salaires, qu'une véritable incitation à mal payer les salariés ? Aux aides déjà existantes, les patrons pourront donc ajouter des allègements qui, pour un salarié payé au Smic (soit 6 882 F brut sur la base de 39 heures hebdomadaires actuellement), tourneront autour de 20 000 F annuels, somme qui n'est pas négligeable dans la plupart des grandes entreprises, publiques ou privées, où dominent les bas salaires.

L'entrée en application de la loi Aubry constitue une véritable provocation pour l'ensemble du monde du travail. Et il faut souhaiter que les mouvements de mécontentement qu'elle a suscités se poursuivront et s'amplifieront pour impliquer bien d'autres catégories de travailleurs, des services publics mais aussi des entreprises privées. Car cette loi, dont on voit l'usage qu'en fait le gouvernement dans les services publics, représente un cadeau pur et simple fait au patronat dans son ensemble pour imposer encore plus durement sa loi au monde du travail.

Lucienne PLAIN

OUI, IL FAUDRAIT FAIRE RECULER LE PATRONAT

La journée de manifestations du personnel des hôpitaux du 28 janvier a marqué le coup d'envoi d'une semaine qui s'annonçait riche en mouvements sociaux, en particulier dans les transports, la Sécurité sociale, et bien des entreprises où la loi Aubry est perçue – à juste titre – par les travailleurs comme moyen donné au patronat d'introduire plus de « flexibilité », c'est-à-dire d'imposer les horaires les plus aberrants s'il y trouve son compte.

Et la situation critique des hôpitaux est tout un symbole des conséquences de la politique des gouvernements qui se sont succédé depuis vingt ans, quelle qu'ait été leur couleur politique.

Sous prétexte d'aider les entreprises à créer des emplois, on a multiplié les cadeaux aux patrons, en diminuant les impôts sur les bénéfices ou les charges sociales. Les patrons ont empoché, et n'ont pas créé d'emplois. Mais il fallait bien financer cette politique et l'Etat a entrepris de faire « des économies » dans les services publics. Il a diminué les effectifs dans les hôpitaux, la SNCF, les transports en commun. Ce faisant, il a encore augmenté le chômage, en supprimant des milliers d'emplois. Et nous en sommes arrivés à une situation où dans l'un des pays les plus riches de la planète, les hôpitaux commencent à ressembler à ceux des pays sous-développés. Où les assurés sociaux attendent pendant des semaines de leur

dépenses de santé, parce qu'il n'y a pas assez de personnel pour traiter les dossiers. Où pour faire face à la pollution, on explique docement à la population (y compris aux travailleurs épuisés par leur journée de travail, et aux personnes âgées) les bienfaits de la bicyclette et des rollers, sans développer des transports en commun suffisants. Où dans la plupart des établissements scolaires, le manque d'enseignants se fait cruellement sentir.

Cela n'empêche évidemment pas les gens qui nous gouvernent de tenir des discours optimistes. L'économie irait mieux. Le chômage serait en recul. L'avenir s'annoncerait radieux. Mais si l'économie va bien pour les industriels et les banquiers qui ont vu leur fortune augmenter de 50 % dans la seule année 1999, le niveau de vie des classes laborieuses est, lui, en recul. Si le chômage a un petit peu diminué (ce qui reste à démontrer, tant les statistiques officielles sont manipulées), il reste à un niveau qui aurait été considéré, il y a vingt ans, comme catastrophique. D'autant que le nombre d'emplois précaires a considérablement augmenté et, de Moulinex à Alstom ou Aventis, les plans de suppressions d'emplois continuent à se multiplier.

Alors, il est bon que le mécontentement des travailleurs se fasse entendre, de toutes les façons possibles, dans les jours qui viennent. Car la « bonne santé » de l'économie, dont se gargarise le gouvernement, prouve justement que ce n'est pas d'une amélioration de la situation économique que les travailleurs peuvent attendre une amélioration de leur sort. Que les « indicateurs

économiques » soient au rouge ou au vert, ce sont toujours les mêmes qui encaissent les bénéfices, toujours les mêmes aussi à qui on dit que ce n'est pas le moment de revendiquer.

La seule manière de ne plus être les éternels perdants de ce jeu truqué, c'est de renverser le rapport de force entre le patronat et la classe ouvrière, c'est d'imposer au gouvernement un changement de politique. Nous le pouvons, car c'est nous qui produisons toutes les richesses, qui faisons tout fonctionner. Et on a bien vu, après les tempêtes de décembre, que pour faire marcher la société, les travailleurs étaient infiniment plus utiles que les actionnaires !

Les mouvements revendicatifs qui sont programmés par les organisations syndicales dans les jours qui viennent ne suffiront certes pas à faire reculer le gouvernement et le patronat. Mais s'ils permettent à la classe ouvrière de reprendre confiance en elle-même, de prendre conscience de sa force collective, ils peuvent constituer une étape utile dans la préparation de cette contre-offensive d'ensemble qu'il lui faudra bien livrer un jour.

Éditorial
des Bulletins
d'entreprises
du 31 janvier

RATP

LA GRÈVE DU 1^{er} FÉVRIER : UN AVERTISSEMENT À LA DIRECTION

Dans les transports parisiens, l'ensemble des agents RATP étaient appelés à la grève, le 1^{er} février, par cinq syndicats, ayant chacun lancé un appel séparé pour des revendications différentes. Mais toutes concernaient l'ARTT (aménagement et réduction du temps de travail). Cela fait suite à un premier accord sur l'ARTT signé en juillet dernier par certains syndicats. FO, les Indépendants et une partie de la CGT avaient refusé de signer. L'accord prévoyait des discussions émietées « par métier », une modération salariale et 1 200 embauches plus ou moins bidon : 500 payées par la modération salariale, 200... reprises à la sous-traitance, et 500 en fonction du développement de « l'offre de service ».

Depuis quelque temps divers projets ont été présentés par la direction, qui ont mécontenté les agents.

Dans le métro, il est prévu une consultation à ce sujet, mais le 0 % d'augmentation des salaires pour 1999 est resté en travers de la gorge.

Des opérations de « productivité » de la direction ont provoqué plusieurs mouvements de grève ces derniers jours sur plusieurs lignes du métro.

Dans les bus, la direction a présenté le 25 janvier un projet d'ARTT se traduisant, entre autres par une augmentation de la durée du travail (!) de 9 minutes par jour durant les 8 mois d'hiver et une diminution de 15 minutes les 4 mois d'été. Des jours de repos supplémentaires devraient être financés, selon le projet, les uns par la modération salariale, les autres par une augmentation de la productivité !

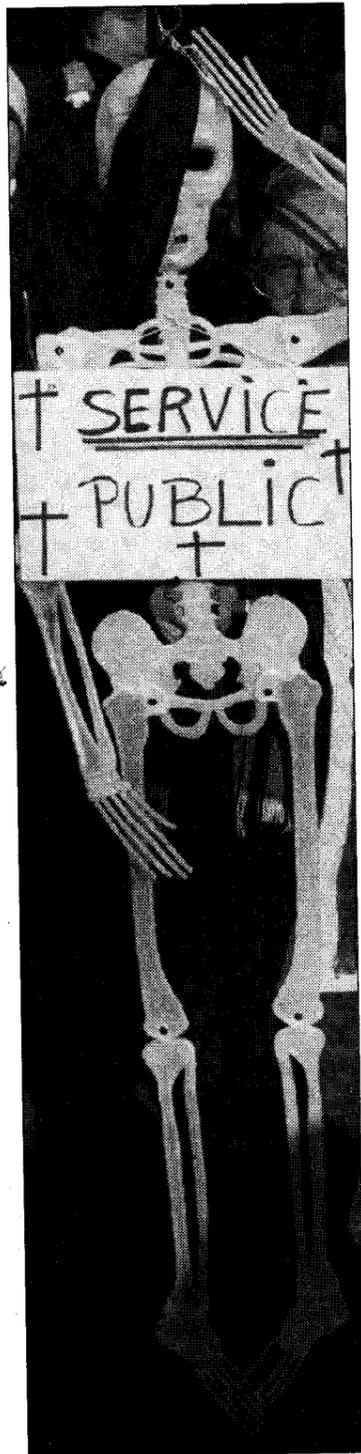
Partout, dans le métro comme dans les autobus, il y a d'énormes problèmes d'effectifs. Partout il y a une grande méfiance pour l'ARTT.

Bref, il y a confluence des mécontentements, qui se manifeste sur les salaires,

mais surtout sur les conditions de travail liées à l'absolue nécessité d'embaucher. Et l'ARTT saucé direction est venue exacerber la rancœur.

Le 1^{er} février a été une journée contre les projets de la direction concernant l'ARTT, mais aussi un avertissement à la direction et... aussi aux organisations syndicales, pour affirmer que nous ne laisserons pas passer n'importe quoi.

Correspondant LO



LES FACTEURS PARISIENS OBLIGENT LA DIRECTION DE LA POSTE À RECULER

La Poste, afin d'émietter au maximum les réactions des postiers, a prévu de faire passer aux 35 heures chacun de ses 17 000 bureaux à une date différente. Pour ceux où cela n'est pas encore fait, et ils sont la majorité, elle s'était engagée à compenser par des jours de « repos compensateur » les heures effectuées au-delà des 35 heures entre le premier janvier 2000 et la date de mise en application de ces 35 heures. Mais les 80 000 facteurs ont eu droit à un traitement spécial. Au lieu de calculer ce dépassement sur la base de l'horaire légal, 37 heures à Paris et 39 heures en province, elle a attribué à chacun un horaire qu'elle appelle « effectif », en faisant suivre les facteurs sur leur tournée par des vérificateurs. C'est sur ces comptages, sous-estimant bien évidemment le temps de travail, que la direction entendait se baser pour calculer les compensations des facteurs.

Dans les bureaux, les réactions ont été vives, d'abord en province puis à Paris. Devant la perspective

• Bureau de Paris 18

Lundi 24 janvier, à la poste de Paris 18^e, l'immense majorité des facteurs assistant à l'assemblée générale décidèrent de réduire le temps de tri du courrier à partir du lendemain pour réclamer leur dû en matière de repos compensateur pour les 35 heures. Et de fait, dès le mardi, tout le monde s'arrêta 10 minutes pendant le premier tri, et 5 minutes pendant les deuxième et troisième tris.

Devant les facteurs qui se croisaient les bras, le directeur vint faire son cinéma et nous menacer. Cela ne fit que retarder la reprise de travail, et on en profita pour lui remettre une pétition signée par 300 facteurs. Devant ce premier échec, il convoqua une réunion des cadres et des agents de maîtrise pour leur demander de prendre des sanctions. Manque de chance pour lui, les chefs lui répondirent que les facteurs n'avaient pas tort, et qu'il n'était pas question qu'ils prennent les noms. Il faut dire que notre directeur, en fin diplomate, avait voulu faire

de voir la direction les compenser au rabais en leur disant que, d'après les accompagnements, ils ne faisaient pas beaucoup plus de 35 heures, les facteurs parisiens avaient fait leur compte. De 35 à 37 heures, cela faisait 2 heures par jour à compenser, un point c'est tout. Les mouvements en province, Besançon, Montpellier, Metz, étaient largement commentés.

Aussi, à partir du 24 janvier, après des assemblées générales beaucoup plus

massives que d'habitude, certains bureaux décidèrent de débrayer pour réclamer leur dû, tandis que dans d'autres les facteurs arrêtaient tous ensemble le tri pendant 20 minutes par jour, histoire de réduire ainsi de fait le temps de travail.

Et rapidement, devant un mouvement qui faisait tache d'huile et risquait de s'étendre à tous les postiers, la direction fit machine arrière. L'un après l'autre les directeurs des bureaux

en mouvement accordèrent tout ou partie des jours de repos demandés par les facteurs. L'annonce du succès dans un bureau renforçait d'ailleurs le mouvement dans les autres.

Aujourd'hui, dans les bureaux qui ont obtenu gain de cause, l'atmosphère a bien changé... dans le sens de la combativité. La direction de La Poste, qui avait tout fait pour diviser au maximum les postiers, a été trop loin avec son arnaque au temps de travail

des facteurs. Elle a réussi à faire l'unanimité contre elle, et du coup chacun a pu voir qu'il était possible de la faire reculer à condition de réagir tous ensemble.

Après cela, les postiers se sentent d'autant plus forts pour résister à tous les mauvais coups, changements d'horaires imposés et réduction d'effectifs, qui accompagnent la mise en place des 35 heures.

Daniel MESCLA



Les postiers devant Paris Louvre.

• Bureau de Paris Louvre RP

A la Recette Principale de Paris Louvre, 450 facteurs sont concernés par l'arnaque sur les repos compensateurs pour les 35 heures. Nous avons fait deux jours de grève largement majoritaire pour exiger notre dû, puis le paiement de notre arrê de travail. Une pétition syndicale avait d'abord reçu au début de la semaine un accueil très favorable. Il fut décidé de la remettre à la direction mercredi 26 janvier au matin.

Ce jour-là, à 6 h 30, c'est plusieurs centaines de facteurs de la piétonne, des messageries, et la quasi-totalité des chauffeurs qui se sont rassemblés. Le directeur se déclarant incompetent pour satisfaire nos revendications, il fut décidé d'attendre qu'il contacte la direction du Centre de Paris. Ses recommandations de reprendre le travail et de choisir d'autres modes d'action n'entraînèrent pas la détermination.

Vers 9 heures la direction de la DP Centre nous fit savoir qu'elle était prête à recevoir une délégation syn-

dicale, à laquelle elle n'annonçait quasiment rien, à part un nouveau rendez-vous à 14 h 30, le temps de refaire ses calculs. Cela ne démobilisa personne, d'autant que l'on venait d'apprendre que Paris 18 avait obtenu satisfaction. L'après-midi, la direction proposa trois jours de repos compensateurs en tout et pour tout pour chaque facteur jusqu'à la mise en place des 35 heures, ce qui était loin du compte. Les 150 présents en cette fin d'après-midi se donnèrent rendez-vous le lendemain matin.

L'AG du jeudi fut encore plus massive. Très vite la direction annonçait du nouveau en proposant à Paris Louvre la même mesure que dans les autres bureaux : un repos par mois pour tous jusqu'à la mise en place des 35 heures. S'y ajoutait un demi-jour de repos compensateur pour le surcroît de travail à venir. Mais il n'était pas question pour la direction de payer la journée de grève.

Cela provoqua un véritable tollé, tout le monde se sentant dans son

bon droit d'avoir réclamé. Le directeur en prit pour son grade lorsqu'il voulut défendre la position de la direction, et le fait qu'il double la demi-journée de repos compensateur n'y changea rien. Il fut alors décidé d'aller faire savoir notre façon de voir sous les fenêtres de la DP Centre, qui aux yeux de tous nous lanternait. L'occupation de la salle du guichet à plus de 300, puis des entrées du bureau, et le risque de voir d'autres bureaux parisiens s'y mettre, fut peut-être ce qui décida finalement la direction. Un peu avant midi, elle céda sur le paiement des deux jours de grève.

L'accueil de la nouvelle fut enthousiaste. Maintenant chacun se sent renforcé pour les prochaines luttes qui ne manqueront pas, à l'occasion de la mise en place de l'ARTT (réduction du temps de travail) et des suppressions d'emplois qui vont avec!

Correspondant LO

Correspondant LO



A Deauville les postiers bloquent l'accès à un centre de tri parallèle, le 28 janvier.

• Bureau de Paris 13

Au bureau de poste de Paris 13, les 35 heures ont fait réagir les postiers. Déjà, au Guichet, en décembre, on avait fait deux jours de grève contre cinq suppressions d'emplois et des changements d'horaire. Cette grève avait été vue avec sympathie par les facteurs.

A la Distribution, jeudi 13 janvier, les facteurs ont débrayé pendant 3 h 30 pour réclamer les deux heures de compensation par semaine (de 35 à 37 heures), en attendant la mise en place des 35 heures. Les cadres, eux, sont compensés entièrement. Voyant que les facteurs attendaient de pied ferme sa réponse, le chef de centre a tout de même fini par grimper sur la table et garantir les deux heures de compensation demandées jusqu'au 25 janvier!

Pour préparer la suite de la façon la plus collective, une heure d'information intersyndicale regroupant tous les services fut

organisée. 80 postiers y participèrent, ce qui est assez exceptionnel.

Puis, comme prévu, nous nous sommes tous retrouvés, mardi 25 janvier, bien décidés à obtenir ce qui apparaissait aux yeux de tout le personnel comme un dû minimum. Malgré toutes les pressions et menaces de nous compter comme grévistes, nous avons refusé de travailler. Après des aller et retour pour téléphoner, le chef de centre, pas trop rassuré, nous renvoyait à la Direction Départementale du Sud de Paris (DPSUD), qui annoncerait une mesure générale pour son secteur.

A 14 h 30, nous étions une trentaine de Paris 13 à rejoindre une délégation de Paris 14 et Paris 6 devant la direction. Celle-ci, contrairement aux habitudes, nous a fait tous entrer dans les locaux. Après quelques réticences, un cadre a fini par déclarer que tous

les bureaux de la DPSUD auraient un jour de compensation par mois, et Paris 13 aucune retenue pour fait de grève.

Le compte d'heures n'y était pas tout à fait, mais chaque chef de centre avait latitude pour donner un jour de plus, ce qui a été obtenu.

Finalement, il aura suffi que, dans un climat d'agitation aux quatre coins du pays, nous réclamions avec détermination cette compensation pour que la direction de La Poste lâche aussi pour d'autres bureaux où les postiers étaient mécontents.

Tout le monde est satisfait d'avoir fait reculer La Poste sur cette tentative de nous voler un peu plus. La participation de tous les services, même les moins concernés, aura compté.

Personne n'oublie que l'essentiel reste à obtenir, sur l'emploi et contre la précarité, même si cela sera une autre paire de manches.

Correspondant LO

INEXEL (Thomson) Arcueil

LA GRÈVE FAIT RECULER LA DIRECTION

A INEXEL à Arcueil, une entreprise du groupe Thomson, lors d'une réunion sur les salaires en décembre, la direction annonçait que, comme en 1999, elle accorderait... 0% d'augmentation.

A la suite d'une telle provocation, une assemblée organisée par tous les syndicats réunissait une bonne moitié des travailleurs concernés : rendez-vous était pris pour les premiers jours de janvier.

Nous nous sommes retrouvés comme prévu, et l'assemblée décida nos revendications : 800 F pour tous et 2% d'augmentations individuelles. Une pétition circula recueillant 110 signatures (nous sommes environ 130 à INEXEL sur le site) et à 70, nous sommes allés la porter à la direction, exigeant une réponse pour le vendredi 21 janvier.

Le jeudi 20 janvier, le personnel était convié à la Tour Eiffel pour un show. Nous n'étions guère d'humeur à aller trinquer avec Monsieur 0% et nous avons été nombreux à boycotter cette petite sauterie en renvoyant les cartons d'invitation à la direction.

Le vendredi 21, la direction nous informa qu'elle attendrait le mardi 25 pour nous répondre. Du coup, nous avons décidé, dès le lundi 24 de nous mettre en grève pour 24 heures renouvelables. Rendez-vous était pris le lendemain matin à 6 h 30 devant la porte.

Nous nous y sommes retrouvés à 90 et le centre qui regroupe des salariés d'autres filiales de Thomson a été bloqué toute la matinée. En fin

de matinée, la direction de Toulouse dont dépend INEXEL, annonçait 1% d'augmentation générale au 1er janvier avec un plancher à 150 F, 0,6% d'augmentation individuelle au 1er juillet et, pour les cadres, 1,5% d'augmentation individuelle au 1er janvier.

Mais cela ne faisait pas le compte. D'autant que certains n'ont pas eu la moindre augmentation depuis 3 ans et que par ailleurs la direction d'INEXEL a annoncé son intention de se dégager de la convention collective de la métallurgie, ce qui ne sera pas sans conséquence pour les salariés.

L'après-midi de ce même mardi, nous décidions d'occuper le site la nuit, ce que nous avons fait à une quinzaine durant trois nuits. Mais le matin, nous étions toujours 90 dans la grève, du mardi au vendredi.

Finalement le vendredi, le 28 janvier, la direction lâchait 100 F de plus pour tous les non-cadres et 0,4% pour les cadres ainsi que le paiement partiel des jours de grève.

L'assemblée générale décidait la reprise, et la victoire fut fêtée autour d'un barbecue.

Ces trois jours et demi de grève ont permis à tous de se lier. Un travailleur déclarait même, évoquant un sentiment largement partagé, que c'était parmi les meilleurs moments qu'il avait vécus. Et unis, face à la direction, nous avons en trois jours réussi ce que presque personne ne croyait possible.

Correspondant LO

France Télécom

T'AS PAS 28 MILLIARDS ET DES POUSSIÈRES ?

Le dernier caprice des dirigeants de France Télécom est de se payer la société Global One pour la coquette somme de 28,5 milliards de francs. Cela représente cinq fois le chiffre d'affaires d'une société qui n'a pas bonne réputation d'un point de vue capitaliste, puisqu'elle accumule des pertes depuis sa création. Michel Bon, le PDG de France Télécom, explique qu'il fallait le faire pour récupérer les clients de Global One. Pas l'usage moyen, mais des sociétés multinationales qui ont besoin d'avoir leurs propres réseaux de télécommunications. Il a même qualifié le prix de raisonnable. Pour preuve, il explique que les autres sociétés comparables à

Global One, Equant et Infonet, se vendent par les temps qui courent jusqu'aux environs de vingt fois leur chiffre d'affaires. Comme quoi, il n'y a pas de limite à la bulle spéculative... jusqu'à ce qu'elle éclate.

Une société comme France Télécom a de l'argent à ne pas savoir qu'en faire : un « trésor de guerre » estimé par *Le Figaro* à environ 130 milliards de francs, pas tout en espèces sonnantes et trébuchantes, mais sous forme de participations à d'autres sociétés (Sprint et Deutsche Telekom) qu'il est paraît-il possible de revendre à des prix exceptionnels, du moins tant que d'autres sociétés se concurrencent en spéculant elles aussi à la hausse.

France Télécom trouverait même, s'il en était besoin, encore de l'argent auprès des banques, ou en recourant au marché boursier, en revendant des parts de la participation de l'Etat, déjà réduite à 63% du capital.

France Télécom, comme bien d'autres sociétés, vit sur un grand pied. Elle trouve « raisonnable » de dépenser quelques dizaines de milliards, sauf quand il s'agit d'embaucher. Son PDG Bon prévoit la suppression de 18 000 emplois en trois ans. C'est sur l'aggravation de l'exploitation des employés qu'elle mise. Pour couper la spéculation à la racine, c'est à ces spéculateurs de haut vol qu'il faut s'en prendre.

Correspondant LO

DIM (Autun)

GRÈVE CONTRE LES 35 HEURES - AUBRY

Depuis lundi 24 janvier la quasi-totalité du personnel de DIM à Autun (ouvrières, conducteurs de machines et même les ETAM) est en grève contre le projet des 35 heures de la direction. Les deux sites d'Autun (900 salariés) qui assurent la production des collants et la coupe des pièces de lingerie sont bloqués jour et nuit par les grévistes. Le site de Château-Chinon (environ 150 personnes), à 20 km de là, est aussi en grève depuis mercredi 26.

La colère a explosé après plusieurs réunions où la direction a laissé entendre qu'avec les 35 heures elle comptait généraliser la flexibilité, le travail du samedi et des jours fériés, et intégrer 450 F de prime de production au salaire pour compenser le passage aux 35 heures. Le tout sans une seule embauche ! C'est un mauvais coup de trop que la direction a voulu imposer.

Dans ces usines, le salaire de base d'une ouvrière est inférieur au SMIC, et il atteint tout juste 7 000 F après 20 ans d'ancienneté, prime de production comprise. Les plans de licenciements à répé-

tion ont laissé à ceux qui y ont échappé des conditions de travail infernales : cadences de fous, vexations de la part des chefs, pressions pour ne pas déclarer les accidents de travail...

Jeudi 27, puis lundi 31 janvier, la direction ne reculait toujours pas, cherchant même à décourager les grévistes en envoyant la police au piquet de Château-Chinon ou en fermant les locaux où ils se réchauffaient à Saint-Andoche. Mais les grévistes tiennent bon et ont pris des initiatives pour maintenir la pression et populariser leur grève : manifestation au centre ville, blocage du site C3D (centre de distribution pour tout le trust SARA LEE DIM en France), collectes sur le marché et sur la Nationale.

Dans leur lutte ils ont reçu le soutien des CDD et bureaux qui ont débrayés, des ouvrières de Colroy-la-Grande, dans les Vosges, naguère en lutte contre le même patron. La direction répondant le lundi 31 qu'elle s'opposait à toutes nos revendications et qu'elle refusait toute négociation, les grévistes ont choisi de la séquestrer à Saint-Pantaléon.

Caisses primaires d'assurance maladie

LES EMPLOYÉS SUBMERGÉS PAR LE MANQUE D'EFFECTIFS

Toutes les organisations syndicales des Caisses primaires d'assurance maladie appelaient à une manifestation nationale jeudi 3 février. Elles entendaient ainsi protester contre le manque d'effectifs devenu criant, notamment depuis la mise en place de la couverture maladie universelle.

Comme tous les services publics, les Caisses d'assurance maladie manquent de personnel. Mais cette situation est devenue intenable depuis que se met en place la couverture maladie universelle (CMU).

Au moment de la mise en place de la carte Sésame-Vitale, la direction, anticipant des gains de productivité, a fait partir une

partie du personnel, rendant ainsi la tâche encore plus difficile. Pourtant, les propres anticipations de la Caisse en matière de besoins de personnel estimaient à 3 000 le nombre d'emplois nécessaires. Le gouvernement Jospin s'est contenté de créer 1 400 emplois, dont 900 en CDD. Le président de la CNAM réclame aujourd'hui un complément de postes en

emplois-jeunes, là où les syndicats demandent du personnel qualifié embauché en CDI.

En attendant, du fait de ce manque criant d'employés, la situation des Caisses est devenue explosive. Les salariés qui assurent l'accueil du public sont débordés. Les Caisses ne répondent plus au téléphone. Les files d'attente s'allongent. La région parisienne est particulièrement touchée: le 10 janvier dernier, plus de 750 000 dossiers étaient en souffrance. Il s'y ajoute les six millions de dossiers CMU en cours d'enregistrement et tout le travail d'actualisation des dossiers de ceux qui bénéficient de la revalorisation des minima sociaux.

Et dire que les directeurs de certaines Caisses ont eu le culot d'expliquer que la CMU n'apporterait pas un surcroît de travail! Ils ont bonne mine. Selon la CGT, pour faire face sereinement, il faudrait en effet un millier d'embauches supplémentaires rien que pour la région parisienne.

A tous les niveaux, la mise en place de la CMU a été gérée en dépit du bon sens. Dans le meilleur des cas, les employées chargées de ce travail ont tout au plus reçu une formation-éclair d'une journée, qui permet de faire face aux cas les plus courants, mais pas forcément de résoudre des cas plus com-

plexes; et de toute façon, le nombre de personnes à accueillir a presque triplé.

Si des embauches ne sont pas rapidement décidées, on pourrait s'acheminer dans les Caisses primaires vers une situation comparable à celle de certaines Caisses d'allocations familiales du Val-d'Oise qui, submergées par les dossiers RMI, ont décidé, le 24 janvier dernier, de fermer l'accueil du public jusqu'au 31 mars.

Les employés, comme les usagers, ont donc tout intérêt à ce que la protestation se développe. La pression du monde du travail doit grandir pour imposer une autre répartition des moyens de l'Etat et obtenir un fonctionnement des services publics digne de ce nom.

Jacques FONTENOY

Caisses d'allocations familiales du Val-de-Marne



LE RAS-LE-BOL S'EXPRIME

A la CAF du Val-de-Marne, le jeudi 20 janvier, nous étions un certain nombre à débrayer pour demander des embauches.

Pour que la CAF sorte du marasme dans lequel elle se trouve depuis des mois, le personnel et les syndicats ont chiffré les besoins à environ 70 postes.

Actuellement, le retard est encore de plus de 34 000 courriers-dossiers. Cela veut dire qu'un allocataire peut attendre quelque trois mois son règlement.

Les effectifs ont diminué de plus de 12%, soit cent agents, en huit ans. La charge de travail a, elle, augmenté pendant cette période en général de plus de 30%. Les dossiers RMI et autres allocations de subsistance ont bien sûr évolué beaucoup plus.

Le chômage et la misère font de plus en plus de ravages dans le Val-de-Marne, comme dans d'autres départements. Au niveau national, la CNAF a décidé de débloquer 1 100 embauches. Martine Aubry, qui détient les cordons de la bourse, demande à voir si le besoin est bien réel.

Cette attitude exaspère tous les employés de la CAF.

Si rien ne va plus sur le plan des effectifs, au niveau des salaires, ça ne va pas mieux, la dernière augmentation générale datant de juin 1998. Le patronat n'est pas décidé à accorder quoi que ce soit de plus.

L'application des 35 heures à la sauce Aubry pointe à l'horizon. Il ne serait pas question de faire 4 heures en moins et, de toute façon, il n'y aurait pas

d'embauches compensatoires.

C'est donc autour de ces problèmes que le jeudi 20 janvier, nous avons exprimé notre ras-le-bol. Il faisait froid, mais cela ne nous a pas empêché de scander en chœur: «Des embauches à la CAF, pour ne pas devenir paf!» ou «Titularisation des CDD! Halte à la précarité!».

Les agents présents étaient contents d'être là et les allocataires qui passaient étaient solidaires.

L'aspect extérieur et public de ce débrayage a beaucoup plu, on pouvait discuter avec certains allocataires. Les participants étaient satisfaits d'être là. Mais il nous faudra évidemment être encore bien plus déterminés et organisés, sur toute la région, pour faire aboutir nos revendications.

Correspondant LO

Poitiers GRÈVE À LA PRÉFECTURE

Les préfectures sont plus souvent les cibles des manifestations que le point de départ de la contestation sociale. Vendredi 28 janvier, à Poitiers, c'est pourtant bien derrière les grilles de la vénérable bâtisse que s'est exprimé le mécontentement du personnel, en grève toute la journée pour réclamer des embauches.

La préfecture de la Vienne compte environ 190 employés. Comme dans toute la Fonction publique, le manque d'effectif se fait sentir, en particulier dans certains services comme les cartes grises, les permis de conduire, ou les cartes d'identité, où la charge de travail a nettement augmenté sans que l'administration ait mis en œuvre plus de moyens.

C'est la volonté «réorganisatrice» du nouveau secrétaire général qui a mis finalement le feu aux poudres. Sous prétexte de «mobilité» d'un service à l'autre, il s'agissait en fait de déshabiller Pierre pour habiller Paul.

Et comme les premières initiatives prises – montée collective dans le bureau d'un chef, réunion avec le secrétaire général, pétition adressée au préfet à la suite de mutations autoritaires – n'avaient produit aucun effet,

un appel à la grève fut lancé pour le 28 janvier, appel initié par FO et soutenu par la CGT.

Dès 9 h, nous nous sommes retrouvés à une trentaine dans le hall d'accueil, où les guichets ont bientôt été recouverts de grandes feuilles de papier annonçant la nouvelle activité du jour: «En grève!» Nous avons ensuite défilé avec banderoles et pancartes dans la préfecture, les couloirs et le parc du préfet. De retour dans le hall, nous avons distribué un tract aux usagers qui nous ont fait bon accueil, avant de casser la croûte sous le regard de chefs à la mine encore plus grise que celle des cartes du même nom!

Comme disaient des grévistes, ça ne suffira peut-être pas, mais ça fait vraiment du bien d'avoir pour une fois secoué la torpeur préfectorale...



La manifestation du 28 janvier

LA MOBILISATION DES HOSPITALIERS AUGMENTE

Avec les manifestations du vendredi 28 janvier, le mouvement des personnels de la santé a franchi une nouvelle étape. A Paris et en province, la presse a annoncé 30 000 manifestants. Dans beaucoup d'hôpitaux, les gens ont participé plus massivement aux manifestations

que les fois précédentes et cela s'est vu. La mobilisation continue donc de s'étendre. Entre les journées de manifestations, les personnels mobilisés tentent de gagner leurs collègues à la cause du mouvement en organisant des débrayages, des actions coups

d'éclat, en participant à des assemblées générales au niveau de leur service ou de l'hôpital. Dans certains endroits, localement, des chefs de service, des surveillants ou autres cadres ont participé à la dernière manifestation ou ont décidé de diminuer l'activité de leur service pour libérer le personnel ce jour-là.

Mais si le mouvement dure depuis plus d'un mois sans régresser, c'est que le mécontentement

est réel. Le gouvernement n'a toujours pas répondu aux attentes des personnels soignants. Et devant la protestation qui se renforce de plus en plus, il tente de manœuvrer en voulant orienter les discussions sur les 35 heures, à sa sauce, c'est-à-dire sans embauche à la hauteur des besoins dans les services.

Lorsqu'un des responsables des hôpitaux a rencontré les syndicats dans la foulée de la manifestation du 28 janvier, il a déclara-

ré vouloir discuter des 35 heures d'abord, des effectifs après. Or depuis le début du mouvement, les personnels de toutes les catégories crient dans les manifestations, dans les assemblées générales, leur exaspération du sous-effectif devenu chronique et insupportable.

Une nouvelle journée de manifestation était prévue le jeudi 3 février à Paris au Champ-de-Mars. Il faut que la mobilisation continue à se développer.

• A la Pitié-Salpêtrière - Paris

A l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, suite au succès de la manifestation de vendredi 28 janvier où nous sommes sortis à près de 800 personnes, soit deux fois plus que le 13 janvier, la grève a été reconduite et les AG de début de semaine rassemblent plus de monde.

Ces dernières semaines, les AG regroupaient 80 à 100 personnes et le piquet de grève du matin 20 à 40 personnes. Différentes actions ont eu lieu, comme le blocage du boulevard de l'Hôpital et celui du boulevard Vincent-Auriol le lendemain où nous étions une centaine, des collègues descendant de services pour nous y rejoindre. Des matelas, subtilisés dans différents services pour tenter de réduire l'activité en empêchant l'arrivée de nouveaux patients, s'entassaient dans la salle où se tiennent les AG centrales. Comme beaucoup de

médecins sur le groupe s'opposent aux grévistes en refusant de réduire l'activité, cette descente de matelas apparaît de plus en plus comme une manière de le leur imposer. Pour l'instant, la colère n'est pas telle que les collègues sortent eux-mêmes les matelas, mais ils laissent les grévistes intervenir.

Par ailleurs, lors de l'AG qui s'est tenue au retour de la manifestation du 28 janvier, nous avons fait venir le directeur de l'hôpital qui a pu entendre tout ce que nous avions à lui dire. Il ne s'engage d'ailleurs sur rien, ce qui a exaspéré le personnel présent. Nous continuons à tourner dans les services afin de convaincre nos collègues de la nécessité d'être encore plus nombreux dans la lutte et notamment pour la prochaine journée inter-hôpitaux du 3 février.

Correspondant LO

• Hôpitaux de Limoges

Ce sont entre cinq et six cents hospitaliers et travailleurs de l'action sociale qui ont défilé, vendredi 28, dans les rues de Limoges de 10 heures à midi.

Le CHRU et l'hôpital Esquirol étaient fortement représentés bien sûr, mais il y avait aussi du personnel venu de petits hôpitaux ruraux de la Haute-Vienne (Saint-Junien, Saint-Léonard-de-Noblat, Bellac) et aussi des aides-soignantes de services de soins à domicile privés.

La manifestation s'est d'abord rendue au siège de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation (ARH) où des représentants syndicaux étaient

reçus. Puis, trouvant que les discussions avec le directeur de l'ARH s'éternisaient trop, les manifestants ont continué en direction de la préfecture en scandant: «A l'hôpital, y'a trop de travail, à l'extérieur y'a trop de chômeurs. Embauchez les chômeurs», «Non à la baisse des budgets, des moyens pour soigner» ou «L'argent public pour la santé publique».

Devant la préfecture, le cortège a été chaleureusement accueilli pas les bûcherons rassemblés autour d'énormes troncs de sapin, demandant eux aussi des moyens pour pouvoir faire le travail de réparation des dégâts dus à la tempête avec plus de sécurité.

Au CHRU de Limoges (qui emploie 4 500 personnes) il y a eu 800 grévistes: du jamais vu, tous les services tournant au minimum!

A la fin de la manifestation, beaucoup d'hospitaliers du CHRU et d'Esquirol disaient vouloir remettre ça le mardi 1^{er} février, mais cette fois avec tous les travailleurs des entreprises privées du département.

Correspondant LO

• Hôpital de Vierzon

Depuis vendredi 28 janvier, à l'hôpital de Vierzon, nous sommes en grève contre la suppression de 48 postes, la suppression de 71 lits prévue par le projet médical, la dégradation de nos conditions de vie et de travail.

Nous en avons tous assez d'être constamment rappelés sur nos congés, pendant nos vacances, ou de changer d'horaire d'un jour sur l'autre parce que cela arrange la direction. Celle-ci veut nous supprimer cinq récupérations et donner les congés à son bon vouloir.

Tout le monde est conscient que c'est à plus ou moins long terme l'existence d'un hôpital de proximité qui est en question. Nous n'avons pas l'intention de laisser passer ces mauvais coups et nous exigeons que les dix collègues qui viennent d'être licenciés soient réintégrés.

Correspondant LO



• Hôpital de Montargis-Loiret

A Montargis, nous étions 230, de tous les services de l'hôpital, à la manifestation du 28 janvier. Depuis le 3 janvier, le service de Gérontologie (80 personnes) lutte contre la suppression de 6 postes de

soignants. Encouragés par le soutien des familles de malades en long et moyen séjour, les grévistes avaient appelé à une réunion publique le 20 janvier, à laquelle ont assisté 72 personnes.

Le 26, à une quarantaine, dont une majorité de familles, ils sont intervenus au Conseil d'administration de l'hôpital, présidé par un médecin PS, adjoint à la mairie de Montargis. Des parents de malades ont pu lui dire en face leur indignation et le ras-le-bol qu'ils expriment depuis plusieurs semaines sur des pétitions de soutien au personnel. Il y a quelques mois, alors que le personnel commençait à tirer la sonnette d'alarme, la direction de l'hôpital avait eu le culot de publier dans la presse locale les résultats d'une enquête auprès des familles, baptisée «enquête de satisfaction». Les familles ont dénoncé le prix exorbitant des hospitalisations en long séjour - 12 000 F par mois à leur charge - alors que, faute de personnel et de moyens, les malades sont

de moins en moins bien soignés.

Sous prétexte de modernisation et «d'amélioration du cadre de vie», la direction cherche en fait à récupérer sur le dos du personnel et des malades une partie des 15 millions qui manquent à son budget. Elle commence par la Gérontologie, mais tous les services sont menacés. Nous étions 30 de tous les services, le matin du 28 janvier au rond-point et à l'entrée des deux grands supermarchés de l'agglomération pour nous adresser à la population et faire signer une pétition de soutien. Nous y avons reçu un bon accueil, confirmé l'après-midi par le succès de la manifestation. La mobilisation continue.

General Motors - Strasbourg

Vendredi 21 et lundi 24 janvier dans les deux usines, Delphi-Saginaw et Powertrain-General Motors, la grève a été totale et aucune production n'est sortie.

Saginaw, qui faisait partie de l'usine General Motors de Strasbourg jusqu'à fin 1998, a été filiale et appartient à Delphi; 450 ouvriers y fabriquent des pompes pour direction assistée. Powertrain, elle, emploie 1700 ouvriers pour fabriquer des boîtes de vitesse automatiques.

A Powertrain, depuis deux ans la direction, sous prétexte de passage aux 35 heures, voulait imposer le travail en quatre équipes avec travail les samedis et dimanches. A cela les ouvriers avaient déjà répondu « non » à deux consultations organisées par elle. Depuis la mi-décembre, face à des propositions de la direction qui étaient ressenties comme des provocations, les ouvriers ont commencé à parler de faire grève pour de bon.

A Saginaw, depuis la filialisation, la direction a fait monter la pression en serrant la vis et en distribuant des sanctions pour un oui ou un non. A l'occasion de la discussion sur les 35 heures, les syndicats ont demandé les

mêmes avantages que les autres usines Delphi: 15 jours de congés supplémentaires, une prime de vacances de 2200 francs, un véritable 13^e mois et une augmentation de salaire de 500 F. Jeudi 20 janvier, un débrayage de deux heures appelé par les syndicats avait réuni 90% des ouvriers.

En même temps, la CGT de Powertrain appelait à faire grève vendredi 21 à l'occasion d'une énième séance de négociations. Ce matin-là à 6 heures, 250 ouvriers se sont mis en grève et ont mis noir sur blanc leurs revendications avec en premier le retrait définitif des 4 x 8, les 35 heures du lundi au vendredi, l'embauche des CDD en CDI, l'augmentation du taux horaire, une augmenta-

tion de 500 F, une prime de vacances, le paiement des heures de grève. Tout cela avec pour préalable que l'accord soit écrit. La réunion direction-syndicats n'ayant rien donné, la CFDT a rejoint les grévistes et après un tour dans les ateliers, la grève a été totale. Les ouvriers de Saginaw se sont également mis en grève. Les équipes d'après-midi et de nuit ont suivi le mouvement et les ateliers sont restés vides. La continuation de la grève le lundi matin a été votée et à la reprise lundi c'est 90% du personnel qui était en grève dans les deux unités.

Ce jour-là, lundi 24 janvier en fin d'après-midi, le PDG de Powertrain, après une première

reculade jugée insuffisante par les ouvriers, finissait par s'engager par écrit à un retrait définitif du 4x8, à une augmentation du taux horaire pour compenser le passage de 38h30 à 35 heures. Elle accordait une augmentation de 200 F net sous forme de paiement d'une partie de la cotisation de la mutuelle et 0,6% d'augmentation générale, un treizième mois. Elle s'engage aussi à embaucher une partie des CDD mais cela reste encore dans le flou. Après discussion avec chaque équipe de ces propositions, 428 ouvriers se sont prononcés pour la continuation de la grève, 310 pour la reprise. Mais suite à l'intervention de la CFDT, qui militait activement

pour la reprise, une partie de ceux qui voulaient continuer, découragés, ont préféré reprendre en milieu de matinée et la CGT a alors suivi.

A Saginaw, la direction a mis un peu plus de temps à céder, mais finalement mardi 25 en début d'après-midi, elle a annoncé qu'elle donnait exactement la même chose qu'à Powertrain.

Il n'y a pas de doute que c'est l'ampleur du mouvement et les ateliers vides pendant deux jours qui ont fait céder rapidement les directions des deux usines. Et tant mieux si, pour une fois c'est la direction qui a eu peur.

Correspondant lo

De Carbon-Delphi - Andé - Eure

LA COLÈRE MONTE D'UN CRAN

Vendredi 28 janvier, près de 300 travailleurs de De Carbon à Andé, dans l'Eure, sont montés au Siège social de Delphi France à la Garenne-Colombes, près de Paris, pour demander des explications à la direction qui a décidé de licencier 290 membres du personnel sur les 500 que compte l'usine.

D'importantes forces de police étaient stationnées aux alentours mais cela n'a pas empêché les travailleurs d'entrer en jouant les passe-muraille, ni les verrous des belles portes vitrées de l'entrée ni les portes elles-mêmes n'étant d'une efficacité extrême...

Ne trouvant pas d'interlocuteurs, ils ont ensuite fait un tri assez expéditif des papiers et dossiers du Siège!

Puis, dans la lancée, ils sont allés à l'établissement de Villepinte en Seine-Saint-Denis, toujours dans l'espoir de rencontrer les directeurs. Là non plus, le grillage n'a pas résisté au déferlement des travailleurs de De Carbon, mais ne trouvant toujours pas les fameux décideurs, ils ont décidé de repartir à Andé.

Les directeurs de Delphi ont eu très peur. Ainsi l'usine de Villeron dans le Val-d'Oise, a été vidée ce jour-là de tous les hauts cadres qui, avant de littéralement s'enfuir, ont fait évacuer tout le personnel des bureaux! Quant au directeur, qui est aussi celui d'Andé, il aurait été victime d'un malaise cardiaque.

L'usine était gardée par des vigiles issus de la pègre, ainsi que par des agents des Renseignements Généraux et des gendarmes, mais ils n'auraient certainement pas fait le poids devant 300 ouvrières et ouvriers en colère!

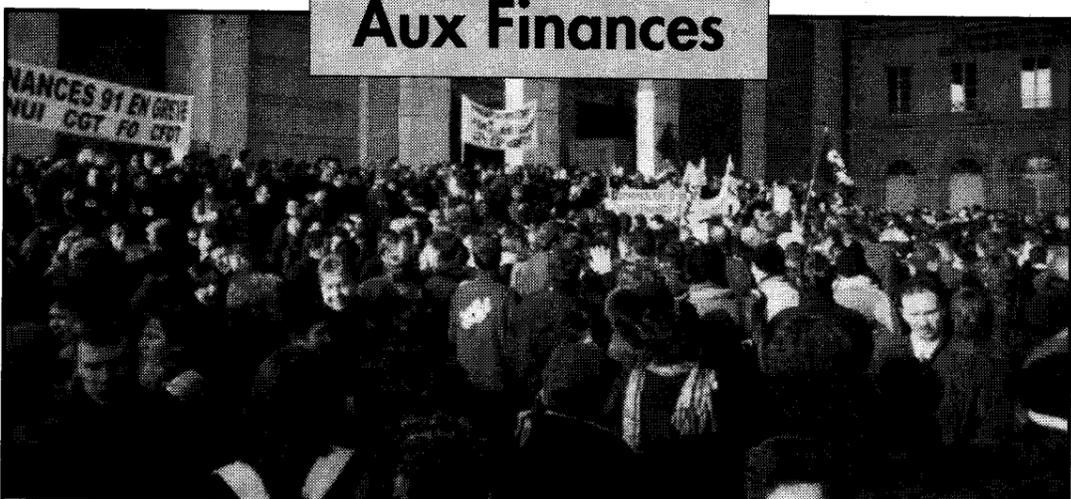
Le climat était chaud à Villeron où les ouvriers attendaient les travailleurs de De Carbon pour débrayer. Ceux-ci n'ont pas eu le temps de venir cette fois-ci mais une assemblée générale s'est tenue, comme dans les autres sites de Delphi en France où la menace sur l'emploi est également forte ainsi que la dégradation des conditions de travail due au passage aux 35 heures.

Cette fois-ci, la peur avait vraiment changé de camp. On a vu que Delphi sait trouver l'argent pour se payer des dizaines d'individus louches chargés de remplacer les directeurs qui s'enfuient devant les ouvriers en colère. Mais nous avons tous remarqué aussi que Delphi avait l'oreille des pouvoirs publics, qui avaient pour l'occasion mobilisé CRS, policiers et gendarmes, au total au moins 200 hommes. Le gouvernement choisit le camp du patronat plutôt que celui des travailleurs.

Raison de plus, pour nous comme pour tous les travailleurs de Delphi (et d'ailleurs), de ne compter que sur nos propres forces pour ne pas faire les frais de la politique des patrons.

Correspondant LO

Aux Finances



ON NE FERA PAS L'ÉCONOMIE D'UNE LUTTE!

Jeudi 27 janvier, nous étions plusieurs milliers d'employés des Finances, venus de toute la France, à manifester devant le ministère à Paris-Bercy, contre le projet de réformes dit « mission 2003 ». Ce projet en vue de restructurer le ministère des Finances, sous couvert de modernisation et de « meilleurs services à l'usager », est une remise en cause des conditions de travail des employés des Finances d'une part et du service public pour les usagers d'autre part.

En effet, il est prévu de réduire le nombre de sites de 5 600 actuellement à... 600 d'ici 2003; c'est dire qu'en

province de nombreux centres seront fermés, ce qui signifiera pour la population des déplacements plus longs, ou bien le recours aux centres d'appels téléphoniques (une dizaine pour toute la France!).

Pour le personnel, il est question de le redéployer vers d'autres ministères et de ne pas remplacer les départs à la retraite, aux alentours de 70 000 d'ici 2010. Le tout reste bien flou, aucun volet social n'étant joint au projet de réforme. Le mécontentement est fort parmi les employés des Finances et se manifeste de façon diverse selon les régions: grève à 80% le 27 janvier dans le Nord, ce

qui a entraîné la fermeture des 116 sites; piquets de grève devant la Trésorerie générale de Lyon le mardi 1^{er} février...

A l'issue de la manifestation, les syndicats ont annoncé qu'ils avaient quitté les négociations puisque le ministère ne répondait sur rien. Une nouvelle manifestation nationale était prévue à Paris le jeudi 3 février, de République à Bercy. Le fait que le même jour plusieurs catégories professionnelles se retrouvent dans les rues fait prendre conscience que, pour faire reculer le gouvernement, il faudra faire converger en un seul mouvement d'ensemble toutes ces luttes.

Brandt Cooking (ex-CEPEM) Orléans

UNE GRÈVE DONT NOUS NOUS SOUVIENDRONS

Mercredi 12 janvier, à l'occasion d'un débrayage appelé par la CGT, la CFTC et FO, les travailleurs de Brandt-Cooking à Orléans s'étaient mis en grève pour protester contre le projet des 35 heures du patron. Alors qu'une bonne partie du personnel est déjà à 35 heures, ils voient leurs journées rallongées de 13 minutes. Les autres ont une réduction d'horaire de quelques minutes seulement par jour. Et pour tous, les 7 jours de compensation sont à prendre selon le bon vouloir du patron. Après plusieurs années où les travailleurs ont vu leurs dates de congés bloquées, la flexibilité du temps de travail imposée, le ras-le-bol a éclaté. Il était temps de

mettre un coup d'arrêt à toutes ces attaques! (voir LO n° 1645)

Les grévistes étaient déterminés. Ils ont passé une bonne partie de leurs journées de grève devant l'entrée de l'usine où un feu de palettes réchauffait l'atmosphère. Tous les jours, en assemblée, ils ont reconduit leur grève. Ils défilaient dans l'entreprise pour essayer d'entraîner d'autres camarades.

Le mardi 18 janvier, au bout d'une semaine, le patron commençant à en avoir assez de la grève, il a cherché une porte de sortie. Il y a eu une réunion avec les syndicats grévistes, où il n'avait rien à proposer, sinon un forfait de 450 F pour les ouvriers et salariés badgeant à l'entrée, la retenue pour

les jours de grève étalée sur 3 mois, la présence des syndicats non-signataires de l'accord des 35 heures aux réunions de mise en place de ces mêmes 35 heures. Cela en échange d'une signature de fin de conflit!

Cela ne convenait pas, bien sûr, aux grévistes qui se battaient parce qu'ils ne voulaient pas entendre parler, justement, de cet accord sur les 35 heures. Mais malgré leurs efforts, le nombre de grévistes n'augmentait pas. Et le fait que la CFTC, qui jusque-là faisait partie de l'intersyndicale, appelle à la reprise, en a écœuré plus d'un.

Mercredi à 13 heures, la grève

a quand même été reconduite par la bonne centaine de travailleurs présents à l'assemblée. Mais dans l'après-midi, la venue d'un huissier, des coups de force de la direction pour faire rentrer des pièces, tout cela a fait que la CGT a fait voter la reprise par ceux qui se trouvaient là.

Les travailleurs ont donc repris le jeudi après une bonne semaine de grève. Parce qu'ils n'ont pas pu entraîner d'autres travailleurs de l'entreprise, ils n'ont pas réussi à faire plier le patron et à le faire revenir sur ses 35 heures. Mais ça ne passe toujours pas, et dans les ateliers les travailleurs ne se tien-

nent pas pour battus. Ils sont fiers d'avoir réagi. Ça ne s'était pas produit depuis plus de vingt ans.

Après la reprise, la direction a dit qu'il y avait eu des actes de sabotage et joué l'intimidation en portant plainte. Mais après l'annonce par les médias, lundi 24, que des cuisinières étaient défectueuses, qu'il y avait des risques de fuite de gaz, c'est elle qui a dû essayer de s'expliquer dans une note de service.

Il est vrai qu'en vouloir toujours plus, et toujours plus vite, c'est vraiment du sabotage!

Correspondant LO



Sifa Orléans

QUAND ON S'EN MÊLE C'EST EFFICACE

À la SIFA, une fonderie pour pièces automobiles, on entendait parler depuis longtemps des 35 heures. Au début, le patron faisait celui qui était embarrassé, il disait qu'il n'avait pas d'idées... Puis il y a un mois, il a montré que, comme tous les patrons, pour profiter de la situation, des idées, il en avait. En substance, il se disait d'accord pour les 35 heures sans perte de salaire, à condition que des travailleurs acceptent de travailler le week-end. Sinon, le salaire baisserait!

Dans une entreprise où le travail est particulièrement dur, et où tout le monde a du mal à joindre les deux bouts, il n'était pas question d'accepter une baisse de salaire ni, bien sûr, de travailler le week-end.

Après avoir laissé traîner les choses en longueur, la direction a cru pouvoir arriver à un accord jeudi 13 janvier. Les discussions avaient duré, avec des interruptions, presque toute la journée. Lorsque l'équipe de nuit est arrivée à 20h15, elle est venue aux nouvelles. Les travailleurs, apprenant qu'on discutait de l'application des 35 heures, et par la même occasion des salaires, ont petit à petit quitté leur chantier, pour se rapprocher de la salle de réunion où se discutaient des choses qui, quand même, les concernaient de très près! Et pendant deux heures et demie, plus rien n'a tourné dans l'usine.

Le patron a eu très peur. Il a aussitôt renoncé à vouloir faire payer d'une quelconque façon aux salariés le passage aux 35 heures. L'horaire de travail hebdomadaire est ramené à 38 h 30. Les 3 heures et demie faites au-delà des 35 heures sont, ou compensées par 23,5 jours de congés que les travailleurs peuvent prendre quand ils le veulent, ou bien payées, au choix. Sur les salaires, il a cédé 2% d'augmentation pour l'année. Quant aux quelques heures de débrayage qui ont été nécessaires pour lui faire entendre raison, elles sont payées bien sûr. Il n'était pas en position pour s'y opposer.

Le lendemain, vendredi, il y avait une réunion d'information. D'habitude, seuls une vingtaine d'ouvriers peuvent quitter leur poste pour y assister. Là, la direction a pris les devants. Elle a formé des travailleurs intérimaires sur les postes de coulée et, dix minutes avant la réunion, tous les travailleurs en CDI étaient libérés.

Même si le patron n'a pas complètement reculé sur le travail du week-end (il parle d'embaucher pour le travail du week-end), ce mouvement a été perçu comme une victoire.

Dans l'usine, depuis, rien n'est plus comme avant. Le sentiment d'être fort est du côté des travailleurs!

Correspondant LO

Brasserie Heineken Mons-en-Baroeul-Nord

AVEC HEINEKEN, IL FAUT FAIRE PRESSION

La brasserie Heineken, à Mons-en-Baroeul, dans la banlieue lilloise, compte un peu plus de 450 salariés et de nombreux intérimaires, jusqu'à 150 en période «haute» l'été.

La direction avait décidé d'embaucher en CDI 15 d'entre eux seulement, alors que beaucoup d'autres travaillent depuis 5 ou 10 ans dans l'entreprise. Face au mécontentement des intérimaires, la direction a réagi en mettant fin à leurs contrats. Bien évidemment cette provocation a été très mal accueillie!

Le directeur de l'usine a refusé de recevoir la délégation des intérimaires et, aux journalistes, il a déclaré: «Les ouvriers sont très bien traités: ils gagnent en moyenne 164 000 F brut pour 36 heures de travail par semaine en moyenne, et 40 heures en été. Dans ces conditions, beaucoup de gens souhaitent être embauchés!» Et avec sa morgue habituelle, il a poursuivi en disant «qu'il ne pouvait pas embaucher quelqu'un sachant à peine lire et écrire!» Comme si ces intérimaires n'assumaient pas leur travail depuis des années!

En tout cas, lui ne sait pas lire une fiche de paie, du moins pas celle des ouvriers. Des intérimaires ont montré à la presse leurs fiches de paie et leurs déclarations d'impôts: 97 766 F sur l'une d'elles! Le salaire annuel des machinistes dépend du nombre d'heures supplémentaires et de la prime d'équipe et n'atteint pas, loin de là, le chiffre inventé par le directeur!

De plus, à la brasserie Heineken, comme dans beaucoup d'entreprises, les intérimaires ne remplacent pas des sala-

riés embauchés, mais assument des postes de travail qui n'ont pas de titulaires et donc sur lesquels ils devraient être embauchés.

Mardi 18 janvier, des intérimaires se sont rassemblés devant les grilles de l'usine pour réclamer leur embauche. Mais ils n'ont même pas été reçus, le directeur proposant de les rencontrer un par un... La ficelle était un peu grosse, les intérimaires ne voulaient pas se diviser. Comme dit l'un d'eux, «l'union, c'est la force».

Ils se sont organisés en «Collectif des Exclus de Heineken» et n'ont pas l'intention de baisser les bras.

Mercredi 26 janvier, les intérimaires manifestaient à nouveau devant l'entreprise, rejoints par les salariés qui ont débrayé très largement à l'appel des syndicats CGT, CFDT et CGC (plus de 300 sur les 3 équipes ont cessé pendant une heure le travail), profitant de l'occasion pour protester contre le projet d'accord sur les 35 heures à la sauce patronale. Car la direction ne prévoit pas d'embauches, veut accentuer encore la flexibilité et tente de supprimer des jours de congé.

En quelques années, avec des suppressions d'emplois, la productivité a été multipliée par 6 et la direction de Heineken espère bien sûr pouvoir continuer dans cette voie pour augmenter ses profits.

Mais, à ce rassemblement de plus de 200 personnes devant l'entreprise, l'ambiance était au beau fixe. Tout le monde était content de se retrouver, tous ensemble, embauchés et intérimaires. Alors il faut que la mobilisation s'amplifie.

VAI-CLECIM
Saint-Chamond - Loire

Face au énième plan de restructuration

DÉBRAYAGES ET MANIFESTATION

Le jeudi 27 janvier, les salariés de VAI Clecim à Saint-Chamond, Loire, organisaient une journée d'action contre le énième plan de restructuration qui menace leurs emplois. En grève de 10h30 à 14h30, ils allaient manifester. Leur cortège d'un peu plus d'une centaine de personnes traversait le marché et parcourait les rues de la ville, des tracts d'information étant distribués aux passants et aux commerçants.

De retour dans l'entreprise, un casse-croûte avait lieu dans le hall d'entrée. Les jours précédents, les salariés avaient apposé dans Saint-Chamond des affichettes annonçant cette action et demandant à tous ceux qui voulaient les soutenir de venir les voir sur place ce jeudi. Les grévistes eurent la visite de représen-

tants des Unions Locales CGT et CFDT, ainsi que celles du maire RPR, du député UDF et d'un conseiller général socialiste. Cette journée d'action se tenait en même temps que la réunion, à La Défense, à Paris du Comité Central d'Entreprise.

Les salariés de Clecim (711 à l'heure actuelle, sur trois sites) ont connu quatre actionnaires en une dizaine d'années : SPIE-Batignolles, puis Trafalgar House (GB) en 1992, puis Kvaerner (Norvège) en 1996, enfin ils ont été rachetés par VAI, grosse entreprise autrichienne de la métallurgie, en septembre 1999. Clecim conçoit et suit la fabrication d'équipements pour usines sidérurgiques. Les personnels, répartis sur trois sites (260 à Saint-Chamond, 265 à Montbrison, dans la Loire aussi et 186 à La Défense) assurent, à l'exception d'un petit atelier à Montbrison, des tâches de bureaux d'études.

Le rachat par les nouveaux patrons autrichiens ne datait que de quelques semaines lorsque VAI annonçait un plan de suppressions d'emplois et de mutations. Les

suppressions d'emplois, 170 au total, touchaient Saint-Chamond (-77), Montbrison (-46) et La Défense (-33), aussi bien chez les cadres que chez les ETDAM. Par des mutations, les patrons voulaient déplacer 53 emplois de Montbrison à Saint-Chamond (séparés par une heure et demie de trajet) et 50 emplois de La Défense à Saint-Chamond (séparés par... plus de 500 km). En même temps, les ouvriers de fabrication à Montbrison auraient dû travailler en quatre équipes en 3x8.

À Saint-Chamond, lors de plusieurs assemblées générales, qui réunissaient presque tout le personnel présent, à l'exception de certains chefs de service, les salariés avaient adopté des motions s'opposant totalement aux propositions patronales. Après trois plans de restructuration depuis 1994, les salariés avaient bien mesuré les dégâts sur l'emploi causés par ces plans, mesuré les surcharges de travail qu'ils devaient supporter. Ils savent que VAI a fait de gros profits ces dernières années. Mais pour messieurs les actionnaires, ce n'était jamais assez : il fallait faire des

économies sur la masse salariale.

Mais la masse salariale, ce sont des femmes et des hommes en chair et en os, qui n'entendaient pas se sacrifier sur l'autel des profits. Les premières réactions ont eu lieu après les vacances de Noël. Les salariés de Montbrison organisaient une montée à La Défense à l'occasion d'un CCE le jeudi 13 janvier. De son côté, le personnel de Saint-Chamond allait le vendredi 21 dire ce qu'il avait sur le cœur au directeur du Bureau d'Etudes : une réunion de travail des cadres était interrompue par une visite-surprise de l'ensemble du personnel du site. Près de 150 employés, secrétaires, dessinateurs et cadres se pressaient dans la salle de réunion pour venir affirmer leur opposition au plan de restructuration. Alors qu'un responsable CGC disait ne pas vouloir s'en prendre aux chefs de service pris, selon lui, «entre le marteau et l'enclume», un cadre-adjoint l'apostropha en disant : «Pendant la guerre, il y a eu ceux qui ont fait de la résistance et ceux qui ont collaboré. Il faut que ces messieurs choisissent !»

Le débrayage et la manifestation du jeudi 27 ont donné du

tonus à tout le monde. Cela s'est senti dès l'assemblée générale tenue le lendemain matin. Des salariés réclamaient des actions communes avec les travailleurs de Montbrison, qui s'étaient, eux aussi, mobilisés le jeudi 27. Un responsable de la CGC, d'ordinaire plus calme, a fait des reproches aux cadres qui «n'étaient pas assez nombreux au débrayage» et il a bien mis tout le monde en garde contre l'illusion que les FNE pour les plus de 57 ans seraient assez nombreux pour éviter des licenciements «secs». L'assemblée décida le principe d'autres actions. Le mercredi 2 février, le site de Saint-Chamond recevra un CEE extraordinaire, où sera représentée la SODIE, organisme chargé des reconversions. Tout le monde a vu, lors des précédents plans de restructuration, combien l'activité de cet organisme était bidon. Cette réunion sera une occasion pour les salariés de venir réaffirmer leur opposition aux licenciements. Les patrons ne sont donc pas sortis de l'auberge.

Correspondant LO

SNCF
Villeneuve - Saint-Georges
Val-de-Marne

TRIAGE = DANGER

Dans la nuit du 26 janvier dernier, un conteneur transportant de l'acrylate d'éthyle (produit cancérigène, dangereux et volatil qui peut attaquer les poumons, le cœur, les reins et la rate) fuyait. Résultat : plusieurs cheminots travaillant sur le triage de Villeneuve-Saint-Georges à ce moment-là ont senti des picotements aux yeux et ressenti une forte odeur de lacrymogène. Aussitôt, les pompiers sont intervenus, ont fait évacuer la zone du wagon et envoyé les cheminots aux hôpitaux environnants afin d'y faire des examens.

Dans un premier temps, et comme à son habitude, la direction a tenté de minimiser l'incident, parlant même de non-fuite du produit ! Seulement, un triage évacué, des travailleurs à l'hôpital et un périmètre de sécurité établi autour du conteneur en question, c'était quand même difficile de faire comme si de rien n'était. Déjà, dimanche 23, des cheminots du triage avaient ressenti les mêmes symptômes et la direction, elle, avait déjà dit : «*Tout*

va bien». En fait, cette attitude va avec la politique de la SNCF qui consiste à transporter des produits, dont les plus dangereux, au moindre coût, c'est-à-dire avec des wagons de moins en moins révisés. La SNCF entend en effet faire faire les visites de contrôle des wagons non plus au bout de 750 km parcourus mais au bout de... 5000 km ! Que des conteneurs fuient, cela n'a donc rien d'étonnant. Ce dernier incident est d'ailleurs le troisième depuis le mois de novembre. Et les pompiers faisaient remarquer qu'il était heureux qu'il n'y ait pas eu de vent et qu'il ait fait froid, sinon l'évacuation de la population alentour aurait probablement été nécessaire.

Avec sa politique d'économies, la SNCF met non seulement la santé et la vie des cheminots en danger mais aussi celles du voisinage, tandis que les Rhône-Poulenc et autres Cogema font transporter leurs produits au moindre coût.

Correspondant L.O.

ALCATEL - CIT
Vélizy - Yvelines

LES SOCIÉTÉS DU NETTOYAGE EN GRÈVE TOTALE

Depuis le mercredi 19 janvier à Alcatel-CIT à Vélizy, dans les Yvelines, tous les salariés des sociétés du nettoyage COMANET, SIN&STES et SPS sont en grève.

Plus de vingt bâtiments de l'entreprise ne sont donc plus nettoyés. La grève a débuté après que la direction d'Alcatel a décidé de réorganiser sa façon de travailler avec la sous-traitance pour tout ce qui concerne les «moyens généraux» c'est-à-dire la restauration, le nettoyage, le gardiennage, la réception des colis, les déménagements... afin de les rendre plus rentables en modifiant notamment le cahier des charges sur les prestations à fournir et en lançant des appels d'offres aux budgets plus réduits.

Ne voulant pas attendre l'échéance du 1^{er} février sans rien faire, les salariés du nettoyage se sont donc réunis pour discuter ensemble et établir une liste de revendications :

- maintien de tous les postes à Vélizy, quelle que soit l'an-

cienneté sur le site, et de tous les acquis,

- contrats en CDD requalifiés en CDI,
- maintien des navettes matin et soir.

Un préavis de grève pour le 19 janvier a été adressé aux anciennes sociétés et à la nouvelle, ABILIS. Depuis ce jour, la grève est revotée chaque soir en assemblée générale à l'unanimité des présents, soit entre 55 et 60 personnes. Lors de ces assemblées toutes les décisions sont prises par les grévistes. Durant ces dix premiers jours de grève, différentes actions ont été menées : diffusion de tracts aux sorties de l'entreprise, diffusion dans les bureaux pour discuter avec les salariés d'Alcatel, organisation d'une collecte de soutien et d'une pétition de solidarité, contrôle dans les bâtiments que le travail n'a pas été effectué.

Les salariés Alcatel sont plutôt solidaires du mouvement et l'ont montré en donnant largement à la collecte et en signant

la pétition à plus de 460.

La direction d'ABILIS a fait connaître ses intentions : les contrats et les primes inférieures à 6 mois ne seront pas repris. De plus il y aura des mutations ! Pour sa part la direction d'Alcatel, très hypocrite, dit ne pas pouvoir intervenir dans une revendication qui n'est pas de son ressort ! Quant à augmenter les prix des prestations, il n'en est pas question ! «*Il faut, dit-elle, vivre avec son temps et les lois du marché sont là*» !

De tout cela, les salariés du nettoyage ont assez. Ils en ont assez des conditions au rabais imposées par les appels d'offres d'Alcatel et acceptées par leurs patrons ; ils en ont assez de la précarité salariale, du SMIC, de la précarité de l'emploi (essentiellement des temps partiels de 5 heures), du travail de plus en plus dur, de l'augmentation du nombre de bureaux à nettoyer, etc. Alors, leurs revendications, ils comptent bien les faire aboutir et la grève tient bon.

Correspondant LO

Ce récit d'un écrivain tanzanien, originaire de l'île de Zanzibar, dont c'est le seul roman traduit en français, vient d'être réédité dans une collection de poche.

PARADIS

d'Abdulrazak Gurnah

Au début du XX^e siècle, Yusuf n'a que douze ans lorsque son père, pauvre tenancier d'un hôtel dépourvu de clients, l'envoie sans explication « en voyage » avec Aziz. Ce dernier, commerçant prospère, traversait régulièrement le village de l'enfant, avec sa caravane de marchandises accompagnée de musiciens qui émerveillent Yusuf. Mais ce jour-là, c'est ensemble qu'ils repartent. Une fois arrivés en ville, l'« oncle » Aziz l'installe dans la boutique près de sa demeure pour qu'il s'y forme auprès de Khalil, son aîné.

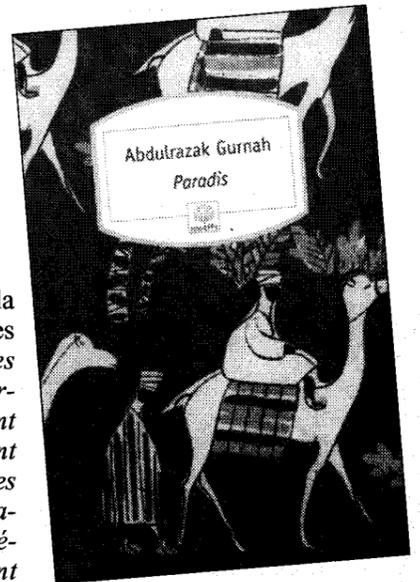
L'enfant se frotte à une vie nouvelle mais, au fil des conversations avec Khalil, il apprend aussi qu'Aziz est en réalité un commerçant intraitable, qui prend les enfants de ceux qui lui doivent de l'argent en guise de paiement de leurs dettes. Comme Khalil et sa sœur, il appartient au riche négociant et il devra l'accompagner dans une nouvelle caravane qui part pour de longs mois vers les profondeurs du pays. Au fil du voyage, Yusuf découvre des paysages magnifiques mais aussi des populations sur lesquelles s'exerce la toute-puissance de sultans. Il découvre aussi des

trafics en tous genres, sur l'ivoire et les cornes de rhinocéros, et des villageois qui subissent les razzias alimentant les marchés d'esclaves de la côte.

Au travers de ces périples et des multiples personnages rencontrés, l'auteur esquisse le panorama de son pays au début du XX^e siècle. La finance y était dominée par des Indiens, le commerce par des négociants arabes, mais toutes ces communautés se trouvaient menacées par les troupes coloniales allemandes qui avaient investi le pays depuis 1891. A l'arrière-plan, se profile l'affrontement entre l'Allemagne et

l'Angleterre pour se partager la région, ce qui fait dire à l'un des personnages : « Je redoute les temps à venir. Tout est en effervescence. Les Européens sont très déterminés, ils se battent pour nous arracher les richesses de notre terre, et ils nous écraseront tous. Tu serais un imbécile si tu croyais qu'ils sont venus pour notre bien ; ce n'est pas le commerce qui les intéresse, mais notre terre, tout ce qu'elle contient, et nous avec »

C'est dans cette société, que le colonialisme commence à disloquer, que Yusuf, enfant sacrifié, évolue. Écrit de façon simple, vivante et nuancée, ce récit s'efforce de restituer ce



qu'ont vécu les populations de cette partie de l'Afrique de l'Est à un tournant de leur histoire.

Annie ROLIN

PARADIS d'Abdulrazak Gurnah, *Le Serpent à plumes*, « Motifs », 301 p., 45 F.



Réédition

TRÈS BRÈVE RELATION DE LA DESTRUCTION DES INDES

de Bartolomé de Las Casas

Le 12 octobre 1492, Christophe Colomb posait le pied sur une terre qu'il pensait être les Indes, convoitées pour leurs richesses, leur or, leurs épices. En fait, il abordait des îles des actuelles Caraïbes, avant de débarquer, lors des voyages suivants, sur le continent américain. Dès lors, commençait pour les populations de ces régions du monde un véritable enfer. Les conquérants pensaient trouver de

l'or ; ils ne trouvaient, dans un premier temps, que des hommes et des femmes qu'ils s'employèrent à massacrer, à défaut de réussir à en tirer profit. En quelques années, des millions d'hommes et de femmes, jeunes ou vieux, furent déportés, massacrés, réduits en esclavage, exterminés.

En 1502, Bartolomé de Las Casas participa au voyage qui le conduisit sur l'actuelle île d'Haïti.

Il fut alors le spectateur épouvanté de la façon dont les aventuriers, repris de justice, racaille sans foi ni loi, animés par le seul esprit de lucre, composant les troupes des conquérants espagnols, se comportaient avec les populations locales. Les tortures succédaient aux massacres systématiques, le pillage précédait les destructions de villes entières, le tout parfois sans raison apparente, sans même que leurs auteurs y gagnent vraiment quelque chose. C'est cette « destruction des Indes » que Las Casas, devenu moine, raconte dans cette *Très brève relation*, qui, si le

recit est en effet très court, n'en est pas moins hallucinant et révélateur de ce qu'a été cette première entreprise de colonisation.

Las Casas opposait, aux horreurs qu'il enregistrait, la perspective d'une colonisation humaine et pacifique, qui permettrait la christianisation des populations au lieu de leur extermination. Revenu en Espagne, il entreprit en 1550 une polémique contre le chapelain confesseur de Charles Quint, Sepulveda, afin de démontrer que les Indiens étaient bien des hommes à part entière et qu'ils devaient être traités comme tels,

débat resté célèbre sous le titre de « Controverse de Valladolid ».

En quelques pages terribles, ce petit livre enseigne ce que fut la conquête espagnole et finalement, à un degré ou à un autre, ce que furent toutes les conquêtes coloniales menées aux quatre coins du monde par les puissances occidentales : un pillage systématique de toutes les richesses, un mépris immense et un massacre sans pitié des populations.

L.P.

Très brève relation de la destruction des Indes, de Bartolomé de Las Casas, Editions Mille et une nuits, 143 pages, 16,50 F.

LUTTE DE CLASSE N° 48

(février 2000)

Au sommaire :

- S'agiter contre l'OMC, ce n'est pas combattre le capitalisme, c'est le cautionner
- Les petits paysans victimes du grand capital
- Russie-Tchéquie Eltsine assure sa succession dans le sang



- Coup d'État en Côte d'Ivoire
- Tribune de la minorité Allemagne : l'atout le plus sûr de Schröder, c'est que même dans l'opposition, Kohl reste un repoussoir

Prix : 10 F - envoi contre 12 F en timbres

SEMPRE CARO

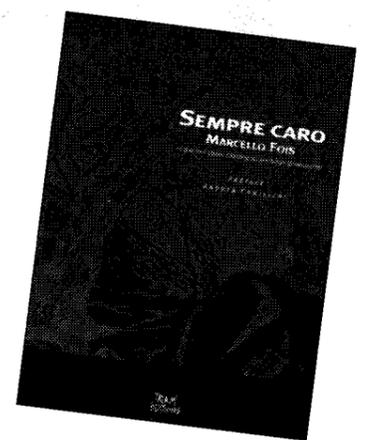
de Marcello Fois

Dans la Sardaigne de la fin du XIX^e siècle, l'avocat Bustianu, admirateur du poète Leopardi, aux idées généreuses, accepte de prendre la défense du jeune Zenobi Sana, accusé d'avoir dérobé quelques agneaux à Cosma Casula Pes, son futur beau-père mais aussi son employeur et grand propriétaire terrien. Parce qu'il clame son innocence et refuse tout compromis, le jeune Zenobi Sana est contraint de se réfugier dans le maquis. Ses affaires se compliquent encore lorsqu'on retrouve le corps de Cosma criblé de plomb, au pied d'un olivier.

Ce fait divers sert de trame à l'auteur pour dépeindre les mœurs moyenâgeuses des villages reculés

des montagnes arides de la Sardaigne. Au terme d'une longue enquête, l'avocat Bustianu dévoile les enjeux qui se cachent derrière l'apparente simplicité de cette « affaire de famille ». Il réussit à rompre la loi du silence, à bousculer les idées reçues d'une justice expéditive prompt à jeter en prison les plus pauvres (la fuite n'est-elle pas un aveu de culpabilité ?), à démêler les rivalités d'intérêts qui déchirent les grandes familles de propriétaires terriens, pleines d'esprit de vengeance ancestrale qui empoisonnent le présent, et de convoitises.

La peinture de quelques grandes familles toutes-puissantes, au-dessus de tout soupçon, protégées



gées par l'Eglise et par les autorités locales, qui n'ont de cesse d'agrandir leurs propriétés, est très réussie.

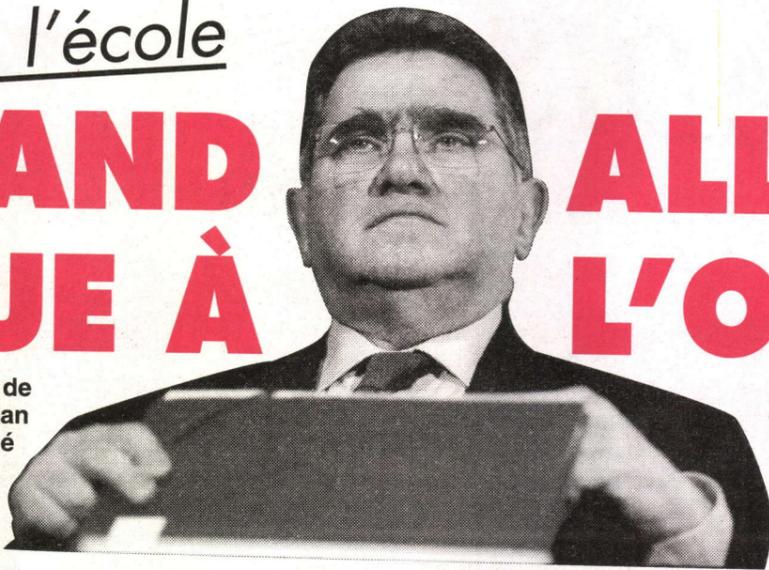
Un petit roman intéressant sur la Sardaigne au XIX^e siècle. Dommage qu'il soit aussi cher.

R. C.

Sempre caro de Marcello Fois, Tram'Éditions, 120 pages, 98 F.

Violence à l'école

QUAND JOUE À ALLÈGRE L'OGRE



Dans la deuxième phase de ce qu'Allègre appelle son plan « antiviolence », il est précisé que désormais il faudra saisir les incidents en temps réel. Sauf que n'importe quel enseignant sait que dans les établissements tout est fait pour minimiser, voire carrément pour occulter nombre de ces incidents afin de ne pas en alourdir les mauvais effets... statistiques.

De même l'adjoint en chef qui trône au ministère de l'Education nationale prône des pratiques qu'il prétend nouvelles en matière de discipline et d'échelle des sanctions. Mais cela fait belle lurette que ce que propose

Allègre est au cœur de la réflexion et de la pratique des enseignants. De la même façon, il dit vouloir réintroduire la morale dès la maternelle. Comme si les personnels avaient attendu les « innovations » d'Allègre pour intervenir dans ce sens, sans pour autant en faire des leçons de morale ou de catéchisme laïque. D'ailleurs comment pourraient-ils faire autrement, devant 20, 30, élèves, voire plus, qu'il faut bien essayer de

faire vivre en commun ? Ils n'ont nul besoin des plates recommandations ministérielles. Sauf que, s'il suffisait de discours moralisants pour changer les choses, cela se saurait. D'ailleurs Allègre devrait s'en être aperçu, depuis le temps qu'il pontifie sans convaincre à la télé...

Par ailleurs Allègre se prononce pour une intervention systématique de la police dans les établissements scolaires en cas

d'incidents. Qu'il commence par veiller à ce que la surveillance de la traversée des passages cloutés de l'ensemble des sorties d'établissements soit assurée. Mais là encore il est à côté de la plaque. On peut imaginer l'efficacité d'une intervention policière dans les établissements scolaires en comparant avec ce qu'elle produit dans les quartiers dits chauds.

Le ministre de l'Education a, dans le même cadre, annoncé l'embauche de 7 000 personnes supplémentaires. Certes, comme il le dit lui-même, il est nécessaire qu'il y ait beaucoup plus d'adultes dans les établissements scolaires. Mais alors pourquoi des

dizaines de milliers de professeurs, d'instituteurs, d'agents d'entretien ne sont-ils pas remplacés durant de longues semaines lorsqu'ils sont malades ? Sans compter que les chiffres que propose Allègre sont dérisoires, sans commune mesure avec ce qui serait nécessaire et urgent dans l'immédiat.

Allègre a voulu apparaître tout en muscles, développant le discours sécuritaire d'un Père fouettard, pour impressionner ceux qui ignorent tout des problèmes et des difficultés que rencontrent les enseignants sur le terrain.

Son plan antiviolence-bis sera tout aussi inopérant que le précédent. Car il y manque l'essentiel, les moyens financiers nécessaires, à la fois pour combler l'immense retard, mais aussi pour faire de l'Education nationale l'outil efficace pour instruire toute la jeunesse. Et faute de cela, la situation ne fera qu'empirer.

Cela ne semble guère inquiéter Allègre qui n'a semble-t-il qu'une seule ambition, celle de gagner du temps, en ajoutant les discours aux discours.

Michel ROCCO

Construction et rénovation des lycées en Ile-de-France

DES MILLIARDS DÉTOURNÉS ET ENVOLÉS...

Trente-trois personnes mises en examen, des millions de francs qui alimentaient les caisses du RPR, du PS et du PR, voire du PCF, entre 1989 et 1996, un surcoût global de 2,5 milliards de francs pour les contribuables franciliens : tel est le bilan, pour l'instant, de l'enquête sur les ententes illicites entre les grandes firmes du bâtiment et des travaux publics (BTP) chargées de construire et rénover les lycées d'Ile-de-France.

Pas une des grandes pointures du BTP, de Sicra (filiale de Vivendi, ex-Compagnie Générale des Eaux) à GTM-Construction Ile-de-France (filiale de la Lyonnaise des Eaux), en passant par Dumez, Fougerolles, sans oublier le plus important, Bouygues, qui ne soient impliquées de près ou de loin dans cette escroquerie au détriment du contribuable ; une gigantesque arnaque que les deux juges d'instruction n'hésitent pas à qualifier de « casse du siècle ».

L'opération était fort simple, selon les aveux de certains

cadres dirigeants de ces entreprises, inculpés. Il s'agissait de se répartir les 28 milliards de francs des budgets prévus, en évitant toute concurrence.

Afin de se partager le fromage en toute tranquillité, tout ce beau monde se retrouvait régulièrement, dans les salons de grands hôtels parisiens, et se distribuait les marchés à tour de rôle en fonction du lieu d'implantation de l'ouvrage, de la spécialité de chaque entreprise et du montant des travaux. La pratique du « tourniquet » permettait de n'oublier personne et, comme il n'y avait pas de concurrence, les entreprises du BTP en profitaient pour surfacturer les travaux. Surcoût de cette entente illicite pendant sept ans : 2,5 milliards de francs au total...

Le Conseil régional d'Ile-de-France, dirigé alors par Michel Giraud (ancien ministre du Travail RPR), aurait tiré les ficelles de l'opération et, selon l'enquête, ses collaborateurs directs auraient joué le rôle d'arbitre dans l'attribution des marchés. Et comme tout service se paye, les entreprises qui décrochaient un marché reversaient une commission de 2 à 3 % du montant de l'opération aux principaux partis politiques représentés au Conseil régional.

Selon les juges, plus de 560 millions de francs auraient été ainsi détournés. Cet argent aurait également servi à corrompre des fonctionnaires des Directions départementales de l'équipement, à attribuer des emplois fictifs aux membres de ces partis et à enrichir certains élus comme Guy Drut, qui vient d'être mis en examen. Cet ancien ministre RPR de la Jeunesse et des sports, actuel député de Seine-et-Marne et maire de Coulommiers, a selon les juges touché indûment entre 600 000 et 800 000 francs de rémunérations, entre 1990 et 1992, de l'entreprise de BTP Sicra.

On comprend mieux dès lors pourquoi de nombreux lycées flambant neufs (mais construits visiblement en carton-pâte... faute de moyens !) n'ont pas résisté à la récente tempête ; et pourquoi d'autres à peine rénovés (à la va-vite et à moindres frais) voient déjà la peinture des salles de classe s'écailler, les menuiseries intérieures et extérieures se briser et les plaques des façades se détacher (quand elles ne sont pas retenues par des filets).

Désormais lycéens et contribuables savent à qui demander des comptes.

René CYRILLE

LES SANS-PAPIERS NE BAISSENT PAS LES BRAS



Dimanche 30 janvier, plus de trois cents sans-papiers ont occupé pendant quelques heures l'église Saint-Ambroise à Paris. C'est là qu'en mars 1996, il y a près de quatre ans, avait commencé le mouvement des sans-papiers.

Aujourd'hui une partie de ceux qui soutenaient cette lutte ont tourné leur veste sur ce problème, puisque les dirigeants socialistes, depuis qu'ils sont au gouvernement, ont choisi de renier leurs engagements d'alors et de condamner des dizaines de milliers de travailleurs étrangers à vivre dans la clandestinité en leur refusant la régularisation de leur situation. Jospin et Chevènement ont repris à leur compte la politique, les lois et les méthodes de leurs prédécesseurs, Pasqua ou Debré, et cela juge ce que valent pour ces gens-là les belles paroles sur les droits de l'homme et les valeurs de gauche dont ils prétendent se revendiquer.

Arrestations, procès en chaîne dans un département

comme la Seine-Saint-Denis, détentions dans des centres inhumains dans l'attente d'une décision concernant l'expulsion révoltante de sans-papiers vivant souvent depuis de nombreuses années en France. Circulaire de Chevènement demandant aux préfets, il y a quelques mois, de durcir encore leur attitude. Le gouvernement espère démolir les sans-papiers et ceux qui les soutiennent. Mais il y a tous ceux qui n'acceptent pas de baisser les bras, comme l'ont montré les manifestants qui le samedi 29 janvier ont traversé diverses communes de Seine-Saint-Denis ou les occupants de l'église Saint-Ambroise.

Nous sommes aux côtés de tous ceux qui, malgré les difficultés, l'indifférence, continuent de lutter pour la régularisation de tous les sans-papiers avec la carte de dix ans, l'arrêt des expulsions, la fermeture des centres de détention et des zones d'attente, la liberté de circulation et d'installation.